LA
SOCIÉTÉ
DES
TECHNICIENS
EN
RADIOLOGIE
DU
QUÉBEC
FONDÉE
EN
1941

ORDRE DES TECHNICIENS EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

1981-1982

Table des matières

Lettres de présentation 2,3,4
Liste des membres du bureau 5
Liste des membre du comité administratif 5
Liste des employés(es) permanents au 31 mars 1982 5
Effectif des membres selon les régions électorales 5
Montant de la cotisation 5
Rapport du président 6
Rapport annuel des grands dossiers 1981-1982 9
Rapport de la secrétaire 13
Rapport du trésorier 19
Rapport du vérificateur 20
Rapport du comité de discipline 27
Rapport du syndic 27
Rapport du comité d'inspection professionnelle 28
Rapport du comité de radioprotection 35
Rapport du comité de l'éducation 36
Rapport du comité de l'animation régionale 37
Rapport du comité d'ultrasonographie 37
Rapport du comité d'information 38
Rapport du comité de surveillance de la pratique illégale 38
Rapport du comité sur l'historique 39
Rapport du comité organisateur du XIVe Congrès 40

Québec, mai 1982

Monsieur Claude Vaillancourt
Président de l'Assemblée Nationale
Gouvernement du Québec
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des Techniciens en Radiologie du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et unième jour de mars 1982.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Camille Laurin
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Montréal, mai 1982

Monsieur Camille Laurin
Ministre responsable de
l'application des lois professionnelles
Conseil Exécutif
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des Techniciens en Radiologie du Québec.

Ce document est un compte-rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-un et le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président

Jean-Claude Laflamme

Montréal, mai 1982

Monsieur André Desgagné
Président de l'Office des
Professions du Québec
930 chemin Ste-Foy
Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de Président de l'Office des Professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des Techniciens en Radiologie du Québec.

Ce document est un compte-rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-un et le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président

Jean-Claude Laflamme

Liste des membres du bureau

ASSELIN, M. Clermont
BASTIEN, Mme Jocelyne
BEAUCHEMIN, Mme Michelle
BEAUREGARD, Mlle Louise
BERGERON, M. Jean
CHEVRIER, M. André
DANSEREAU, M. Norbert
DIORIO, M. Mattio O.
FORTIN, M. Raymond
GERMAIN, M. Jean-Claude
LABBÉ, M. Jocelyn
LABONTÉ, Mme Pauline
LAFLAMME, M. Jean-Claude
LEFEBVRE, M. Denis
MARQUIS, Mme Michelle
PETIT, M. Gilles
POIRIER-POULIN, Mme Sylvie
RACINE, M. Adalbert
RICARD, Mlle Estelle
ROCHELEAU, M. Jean-Paul
ST-CHARLES, M. Yvon
SIMARD, M. Jean-Claude
TREMBLAY, M. Jocelyn
VAILLANCOURT, M. Michel

Les membres du comité administratif

LAFLAMME, M. Jean-Claude
Président
POIRIER-POULIN, Mme Sylvie
Secrétaire
RICARD, Mlle Estelle
Trésorière
GERMAIN, M. Jean-Claude
Secrétaire-adjoint
BEAUREGARD, Mlle Louise
Membre externe

Les employé(es) permanents au 31 mars 1982

PARADIS, Mme Diane
Directrice exécutive
BOURGEOIS, Mme Francine (Dubois) Commis - secrétaire
DAIN, Mme Lise (Desjardins)
Commis comptable
MASSE, Mme Josée (Turcotte)
Secrétaire
POISSANT, Mme Odette (Bisaillon)
Secrétaire de l'éducation
RICARD, Mlle Suzanne
Commis
VANIER, Mme Diane (Mc Mullen)
Secrétaire

Effectif des membres selon les régions électorales

RÉGION 1	87
RÉGION 2	89
RÉGION 3	481
RÉGION 4	135
RÉGION 5	121
RÉGION 6	1,546
RÉGION 7	67
RÉGION 8	50
RÉGION 9	35
RÉGION 10	11
HORS QUÉBEC	7
NON-EXERÇANTS	548
	TOTAL: 3,177

TRANSFERT RENTRANT	6
TRANSFERT SORTANT	14
RÉCIPROCITÉ	5
RÉSIGNATION	29
ÉMISSION DE PERMIS TEMPORAIRE	6
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS TEMPORAIRE REFUSÉE	0
NOUVEAUX GRADUÉS	149

MONTANT DE LA COTISATION
(1er février 1982)
$97.00 - $10.00
Assurance professionnelle
$107.00
DATE LIMITE: 31 janvier 1982

Rapport du président

Cher(es) collègues,

Le 31 mars, date inflexible et inhérente au travail de l'année écoulée! Pourtant cette année, ce n'est pas uniquement un rapport annuel, mais plutôt un bilan décennal que nous pourrions tracer.

Prendre un recul, après 10 ans, ce n'est pas uniquement un choix, mais une nécessité. Déjà, près de 10 ans que le code des professions et la loi 265 nous régissent. Qu'en est-il des buts fondamentaux que nous devions rencontrer?

Les propos de M. Claude Castonguay lors du projet de loi 265, trouvent ici toute leur pertinence, même à l'heure actuelle:

> «Alors, compte tenu de l'utilisation toujours plus fréquente que l'on fait de la radiologie, aussi bien à des fins diagnostiques qu'à des fins thérapeutiques, compte tenu des dangers que présente l'utilisation des appareils et la nécessité qu'ils soient bien utilisés et uniquement par des personnes compétentes, dans un cadre bien défini, bien clair, qui précise clairement les responsabilités et qui permet au technicien de bien connaître ce que sont les instructions de celui qui prescrit, je crois que nous avons là un projet de loi qui, même s'il est bref, permettra également *d'améliorer la protection du public et aussi la qualité des services que ce public reçoit.*»

Avons-nous assumé cette lourde responsabilité que les propos de M. Castonguay venaient confirmer? Même si les mots «Sous surveillance» ont pu restreindre notre action concernant une protection accrue du public, nous avons depuis toujours démontré un professionnalisme constant, et nous avons toujours été conscients du rôle primordial que nous avions à jouer dans les sciences de la santé.

Comme au nom de la liberté, beaucoup de vies ont été sacrifiées, on peut comprendre qu'au nom de l'autonomie professionnelle, beaucoup d'énergies ont été déployées, mais l'année 1981 c'était une croisée de chemins où d'autres choix pouvaient s'offrir et notre remise en question s'est concrétisée par l'organisation d'un bureau d'orientation.

BUREAU D'ORIENTATION:

Tout en continuant de faire valoir notre point de vue au sujet d'une modification de notre loi, nous avons quand même dû repenser l'ensemble de notre action pour ajuster notre approche. Pour progresser, «il ne suffit pas de vouloir agir, il faut d'abord savoir dans quel sens agir». C'est dans cette optique que le comité administratif répondant au désir de plusieurs d'entre vous, organisait un bureau d'orientation.

Et c'est pour préciser ce «sens d'agir» pour la ou les prochaines années que nous avons réuni les administrateurs élus de toutes les régions du Québec. Nous ne reprendrons pas en détail l'ensemble du travail effectué, (cet item est traité intégralement dans le rapport de la secrétaire) mais je tiens à rappeler les principales étapes franchies avant d'en arriver à ce projet global.

- Dans un premier temps les responsables des comités étaient appelés à produire un rapport sur une certaine prévision d'activités;
- Une fois ces rapports reçus, le bureau d'orientation se tenait et tous les membres du Bureau étudiaient et précisaient leur pensée sur les objectifs à rencontrer.

Le projet a été adopté presqu'à l'unanimité et les membres des comités auront la responsabilité d'orienter leur travail pour tenir compte des objectifs de formation et information du technicien qui revêt entre autre ces deux aspects:

- possibilité d'une formation universitaire;
- mise sur pied de cours de formation continue avec professeurs ou conférenciers, attestation officielle de cours, possibilité de banque de cours disponibles à l'OTRQ et transmissibles sur demande.

Nous croyons ainsi pouvoir fournir à tous nos techniciens une actualisation de leurs connaissances rendue nécessaire par l'évolution vertigineuse de la technologie.

Maintenant que le public connaît le technicien en radiologie, c'est à nous de lui démontrer que nous sommes en mesure de lui offrir un acte professionnel d'une haute qualité. Nous ferons donc en sorte que vous ayez en main tous les éléments d'information susceptibles d'ajouter à votre formation.

ANIMATION RÉGIONALE

Cette année, l'organisation s'est voulue quelque peu différente pour que nous puissions rendre accessible aux membres de toutes les régions une certaine actualisation, nous avons tenté une nouvelle expérience en intégrant des conférences hétérogènes qui ont été dispensées afin de rejoindre les 3 disciplines et nous y retrouvons: entre autres des conférences sur l'appareillage, la radioprotection, la digitalisation, etc.

Dès l'ouverture de la réunion, une séance d'information était prévue et les membres présents ont pu recueillir des informations sur la corporation, ce qui était la vocation initiale de l'animation régionale.

Comme vous avez répondu fort nombreux, nous sommes assurés de votre désir de pouvoir parfaire vos connaissances et votre réponse nous donne l'assurance que les cours de formation continue qui vous seront dispensés correspondent à un besoin.

L'HISTORIQUE

Ah! si l'O.T.R.Q. m'était conté! Combien de fois avons-nous ressenti un besoin de remonter aux sources. Maintenant la réalité dépasse le désir. En effet, cette année voit l'accouchement difficile et laborieux d'un travail de plusieurs années, travail de recherche, de rédaction, de recueil de témoignages, etc. Sœur Marie-Flore Gagné a rempli son mandat d'une façon exceptionnelle mais pouvait-on s'attendre à autre chose d'une personne qui a tant fait pour notre corporation. Ces années d'histoire, réunissent 41 ans de labeur, de luttes, de victoires, et... d'échecs aussi; ces années d'histoire rendent un vivant témoignage du bénévolat de centaines de membres; ces années d'histoire vibrent pour redire notre foi dans notre profession et ces années d'histoire disent, à chacun de nous ce que nous sommes, techniciens en radiologie. Merci Sœur Marie-Flore!

ACTES MÉDICAUX DÉLÉGUÉS

Où commence et où s'arrête notre profession? De nombreux techniciens sont appelés à répondre à cette question. De plus en plus engagés dans une collaboration dans le secteur des sciences de la santé, où se situe le véritable travail du technicien en radiologie au cours de ces 12 derniers mois, quelques chefs-techniciens ont demandé à nous rencontrer afin de clarifier les possibilités de poser certains actes médicaux. En médecine nucléaire, selon un sondage effectué dans le cadre de l'animation régionale, dans 82% des centres qui ont répondu, certains actes médicaux sont délégués aux techniciens en médecine nucléaire et les médecins spécialistes en médecine nucléaire voient de nombreux avantages à l'implication directe des techniciens en médecine nucléaire.

FORMATION CONTINUE:

Comme la formation devenait l'objectif principal de 1982-83, nous effectuons déjà un premier pas en ce sens. En effet, un projet d'entente se dessinait au début de mars avec le CEGEP de Ste-Foy afin que déjà des cours d'actualisation en appareillage et de perfectionnement clinique en appareillage soient disponibles. Ces cours se donnent depuis quelque temps déjà par le Cegep et selon les commentaires reçus, semble apporter un excellent rafraîchissement de connaissance. Cette entente nous permet donc d'offrir à tous nos membres des cours fort utiles sur ces deux sujets.

Nous vous reproduisons intégralement le projet de texte de l'entente, sur lequel nous avons travaillé et qui sera proposé aux membres du Bureau le 30 avril prochain.

PROTOCOLE D'ENTENTE

ENTRE:

Le collège d'enseignement général et professionnel de Ste-Foy, représenté par Mme Lise Poulin du Service de l'éducation aux adultes et ci-après nommé:

Le C.E.G.E.P.

ET

L'Ordre des techniciens en radiologie du Québec, représenté par M. Jean-Claude Laflamme, président, ci-après nommé:

L'O.T.R.Q.

LES PARTIES CONVIENNENT COMME SUIT:

1.

1. Il est de première importance de favoriser la formation continue des techniciens en radiologie membres de l'O.T.R.Q., pour leur permettre de se tenir au faîte de la science en technique radiologique.
2. Le C.E.G.E.P. et l'O.T.R.Q. acceptent de collaborer conjointement pour atteindre cet objectif de formation scientifique.
3. Plus précisément, l'O.T.R.Q. accepte d'intégrer à son programme de formation continue, les cours suivants offerts par le service d'éducation des adultes du C.E.G.E.P. en classe conventionnelle ou par correspondance:
   A) Actualisation en appareillage de radiodiagnostic:
      - 142 - 001 - 77
      - 142 - 002 - 77
   B) Perfectionnement clinique en appareillage de radiodiagnostic:
      - 142 - 003 - 81
      - 142 - 004 - 81
4. Le C.E.G.E.P. s'engage:
   A) À offrir et donner les cours dans le cadre de son service d'éducation aux adultes dans la mesure où les conditions matérielles le permettent.
   B) À assumer la responsabilité du fonctionnement des cours.
   C) À communiquer à l'O.T.R.Q. après chaque session de cours la liste des étudiants inscrits et leurs résultats avec l'autorisation de l'étudiant.
   D) À favoriser l'accessibilité des cours pour l'ensemble des régions.
   E) À identifier les cours et le matériel utilisé comme étant reconnu dans le cadre du programme de formation continue de l'O.T.R.Q.
   F) À soumettre à l'O.T.R.Q. pour acceptation, toute modification substantielle au contenu d'un cours déjà accepté par l'O.T.R.Q.
   G) À informer l'O.T.R.Q. de toute modification administrative susceptible d'affecter le cours soit entre autres dans son accessibilité ou sa qualité.
5. L'O.T.R.Q. s'engage:
   A) À inscrire dans son programme de formation continue, les cours:
      a) Actualisation en appareillage de radiodiagnostic:
         - 142 - 001 - 77
         - 142 - 002 - 77
      b) Perfectionnement clinique en appareillage de radiodiagnostic:
         - 142 - 003 - 81
         - 142 - 004 - 81

B) À faire, à ses frais, conjointement avec le C.E.G.E.P. une publicité adéquate pour inciter ses membres à suivre les cours.

C) À établir un registre de formation continue pour chacun de ses membres comprenant entre autres les cours suivis et les résultats.

D) À soumettre sur recommandation du professeur, à son comité des publications, les travaux d'étudiants particulièrement intéressants en mentionnant la source de ces travaux.

6. Rien dans la présente entente ne restreint de quelque façon que ce soit les obligations et droits d'auteur du professeur, M. Roch Beauchemin et du C.E.G.E.P. de Ste-Foy sur les documents didactiques dudit cours.

7. Les parties se réservent le droit de mettre fin à la présente entente en tout temps sous réserve des droits des membres de l'O.T.R.Q. inscrits à l'un des cours pendant l'application de l'entente, de voir inscrire à leur demande leurs résultats dans le registre de formation continue de l'Ordre.

A.C.T.R.M. - O.T.R.Q.

Malgré la température rigoureuse de cet hiver, le temps est au beau fixe dans nos relations avec A.C.T.R.M. Cette année nous a apporté la preuve que l'accord de réciprocité répondait à un besoin pour les techniciens en radiologie. En effet jusqu'à ce jour, 256 techniciens du Québec ont demandé la réciprocité avec l'Association canadienne alors que 5 techniciens des autres provinces demandaient la réciprocité avec le Québec.

Lors de la dernière réunion du Bureau canadien je me suis informé sur les possibilités d'emploi dans les autres provinces. Il semble qu'en Alberta et en Colombie Britannique plusieurs postes sont disponibles. Il s'agit donc d'un débouché de plus pour nos membres, débouché pouvant se révéler très important dans les périodes de restrictions budgétaires et de coupures de poste que nous vivons au Québec.

BOURSES D'ÉTUDES:

Depuis quelques temps, nous recevions des demandes de techniciens qui sollicitaient une aide financière pour leurs travaux de recherche. Comme nous n'avions pas de politique à ce sujet, il nous était difficile, sans critères précis, de prendre une décision et nous avons dû refuser des projets fort intéressants.

Devant l'intérêt croissant des membres pour la recherche scientifique, nous avons formé un premier jury pour la remise d'une bourse lors du congrès.

Cette première dans les annales de l'OTRQ revêtira un caractère un peu spécial cette année. Comme ce concours n'avait pu être annoncé ultérieurement, le prix sera remis à un ou des techniciens(s) qui ont œuvré pour l'avancement de la profession au sein de la corporation.

Dans les prochains mois, nous vous présenterons les critères de ce comité pour la prochaine année afin que vous puissiez connaître les règles du jeu à l'avance.

Avec l'instauration de cette bourse, nous espérons pouvoir vous encourager à nous présenter vos travaux et développer aussi la technologie radiologique sous tous ses aspects.

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce rapport et j'espère encore plus par ce qui est écrit entre les lignes, tellement d'efforts ont été fournis pour confirmer notre professionnalisme. Certes en 1982, nous avons pris un temps d'arrêt rendu nécessaire par l'accroissement de nos activités. Pas un temps d'arrêt stagnant, mais une remise en question riche et fructueuse.

La tenue du Bureau a permis d'établir un bilan très positif des actions menées jusqu'ici et les suites des propositions qui ont été adoptées sur la restructuration de l'organisation des comités et sur la spécification des mandats et des priorités permettront de rencontrer les exigences du travail.

Après avoir évalué et analysé en profondeur nos objectifs, une conclusion essentielle s'impose: jusqu'à maintenant, nous avons entièrement assumé notre rôle face au public.

À l'heure actuelle, de nouveaux problèmes surgissent et nous voyons naître de nombreux débats face aux restrictions budgétaires imposées par le gouvernement. Encore une fois la corporation est des plus vigilante. Les problèmes socio-économiques que nous vivons tous feront en sorte que nos actes professionnels seront de plus en plus encadrés suite aux exigences pécuniaires.

Nous avons mis l'accent sur la formation du technicien pour qu'il puisse donner le meilleur service possible; mais il faudra toujours avoir présent à l'esprit que l'environnement doit permettre de poser des actes de qualité. Il appartient sûrement aux corporations professionnelles de s'impliquer pour conserver et améliorer cet environnement afin que chaque technicien puisse demeurer fier de sa profession. La technique radiologique ne se compose pas d'actes à la chaîne, mais bien d'un ensemble de décisions pour tenir compte des cas individuels du patient.

Il nous appartient plus que jamais de nous rallier autour de notre professionnalisme et de protéger ce public que beaucoup ignore.

J. C. Laflamme,
président

Rapport annuel des grands dossiers 1981-1982*

Le comité des grands dossiers a été créé il y a plus de deux ans. Il est composé du président et des personnes ressources qu'il peut s'adjoindre. Ce comité a été créé pour mener à bien certains dossiers jugés fondamentaux pour l'évolution de la corporation et qui ne peuvent, de par leurs implications, être confiés à un comité régulier de l'Ordre.

Faire du technicien un professionnel à part entière

Il y a deux ans, nous avons créé ce comité pour faire face aux difficultés que nous créent les mots sous surveillance et êtres vivants dans notre loi. Ceux qui étaient au congrès de 1980 à Québec se souviennent sans doute du panel sur ce sujet et des propos provocateurs du président-directeur général des médecins, le docteur Augustin Roy. Le mandat que nous avons reçu alors, tant du bureau que des membres de notre corporation, était clair: prendre les moyens nécessaires pour que cesse cette situation intolérable et faire en sorte que nous devenions des professionnels à part entière.

Nous nous sommes donc mis à la tâche. Après quelques rencontres avec certaines autorités gouvernementales et professionnelles, nous nous sommes vite rendus compte que le défi était colossal. D'une part, nous devions affronter certaines des corporations professionnelles les plus anciennes dont la réputation a toujours été un pilier de la société québécoise, et d'autre part, nous n'avions pas les moyens financiers et matériels qui auraient pu nous permettre une action directe et concertée comme l'ont fait dernièrement par exemple les infirmières auxiliaires, les ingénieurs ou encore les comptables.

Renforcer l'image professionnelle du technicien

Après plusieurs réunions à peser ou soupeser tous les aspects du problème, nous nous sommes établis un plan d'action basé sur une approche la plus pragmatique possible étant donné notre situation. La première constatation que nous avons dû faire fut que l'identification professionnelle du technicien devait être renforcée. Nous devions tout d'abord établir notre crédibilité professionnelle pour nous permettre de négocier avec certaines chances de succès, tant avec nos collègues professionnels impliqués dans le dossier qu'avec les autorités administratives et politiques. C'est alors que nous avons demandé au Bureau de créer un comité de radioprotection dont le premier mandat serait de faire le point sur les dangers possibles de l'utilisation des rayonnements ionisants en milieu médical. Pendant plus d'un an, nous avons donc consacré nos efforts pour préparer avec le comité de radioprotection ce rapport qui devait démontrer la nécessité de notre travail pour protéger le public et par conséquent, notre compétence professionnelle.

Entre temps, nous avons poursuivi nos démarches auprès de l'Office des professions. Après plusieurs rencontres avec les membres de l'Office dont le président, Me André Desgagnés, nous avons réussi finalement dans un premier temps à faire inscrire le dossier de la radiologie comme prioritaire à l'Office, puis dans un deuxième temps, à faire créer un comité d'étude pour étudier la situation de la radiologie au Québec.

Nous avons aussi axé nos relations publiques en fonction de la préparation de ce rapport sur les rayonnements ionisants en publiant des posters et dépliants sur la radioprotection et en suscitant des articles dans les journaux et revues de même que des émissions de radios et télévisions. Le 25 novembre 1980, nous tenions une conférence de presse pour lancer notre projet-pilote sur la quantification des doses de radiations lors d'un examen radiologique. Cette conférence de presse marquait le début de notre démarche scientifique pour démontrer que nous sommes des professionnels compétents, soucieux de protéger le public. Il faut dire que l'opération était risquée. La moindre erreur, et c'est toute notre crédibilité qui est touchée. La situation était aussi d'autant plus difficile qu'on mettait en place un système soulevant beaucoup de critiques de la part de nos confrères professionnels. De plus, nous proposions une formule originale pour quantifier les doses.

Comme vous le savez, le rapport de ce comité de radioprotection a été rendu public l'an dernier à Mirabel à notre congrès et le comité est à faire actuellement le bilan de notre expérience-pilote de quantification dans trois centres de santé de la région de Montréal. Un an après, nous pouvons définitivement affirmer que l'opération a été un succès total. Si nous avons eu quelques critiques, il demeure qu'aucune n'est fondamentale et ne pourrait mettre en doute la qualité scientifique du document.

Notre action en radioprotection nous a permis de nous acquitter de notre devoir de protéger le public tout en faisant connaître à la population le technicien en radiologie. Nous avons pu démontrer aussi aux autorités politiques et administratives, tout comme d'ailleurs à nos confrères professionnels, le sérieux et le réel impact que pouvait avoir notre action professionnelle.

Faire disparaître les mots «sous surveillance»

Lors de notre dernier congrès à Mirabel, le président de l'Office, Me Desgagnés, nous avait dit que son comité sur la radiologie devait lui faire rapport vers l'hiver 1982 et qu'il considérait la proposition faite par l'Ordre pour faire disparaître les mots «sous surveillance» comme un élément valable de travail. Cette proposition que le comité des grands dossiers avait présentée au Bureau, est à l'effet que les mots «sous surveillance» seraient remplacés dans notre loi par le principe de l'autonomie professionnelle exercé dans le cadre d'une réglementation gouvernementale. Cette réglementation pourrait comprendre trois listes d'actes:

1) les actes de pure technique radiologique;
2) les actes médicaux pouvant être délégués;
3) les actes mixtes comprenant à la fois un acte technique et un acte médical.

Comme nous sommes dans un domaine essentiellement dynamique, la réglementation, contrairement à une loi, pourrait facilement être modifiée pour s'adapter aux circonstances nouvelles.

Nous avons donc cette année activé nos rapports avec l'Office des professions et aussi avec le ministère des Affaires Sociales. Le premier problème que nous avons eu à régler fut celui des inhalothérapeutes qui désiraient devenir une corporation professionnelle exclusive en s'associant à nous. L'Office semblait sympathique à une telle démarche puisqu'elle préconisait un regroupement professionnel des techniciens de la santé. Nous avons donc dû leur démontrer qu'une telle association était nettement impensable et ne pouvait protéger le public. Nous savons maintenant que l'Office des professions a recommandé au ministre que les inhalothérapeutes deviennent une corporation à titre réservé.

Une mission gouvernementale en Europe

L'automne dernier, le ministère des Affaires Sociales nous a envoyé en mission en France, Suisse et en Allemagne pour prendre connaissance des moyens de radioprotection utilisés dans ces pays. La mission était dirigée par Me Gil Rémillard et monsieur Jean Tremblay du service de l'agrément nous accompagnait. Cette mission dont vous trouverez le rapport ci-joint, fut une très grande réussite. Nous avons pu constater que la radioprotection en Europe est une réalité dans les mentalités. Nous avons pu nous rendre compte aussi de la justesse de notre position en matière de radioprotection. En effet, en Allemagne par exemple, la quantification des doses se fait d'une façon systématique et un dossier radiologique est obligatoire pour chaque patient. Le professeur Maurice Tubiana, cancérologue français de réputation mondiale, n'a pas hésité à qualifier d'excellent notre rapport sur les dangers possibles des rayonnements ionisants. Le docteur Rocaveanu, directeur du service de la radiologie de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) nous a encouragés à continuer notre action et à étudier les possibilités d'organiser un colloque international sur la radioprotection.

Toutefois, ce que nous retenons avant tout de ce voyage en Europe, c'est une nouvelle approche face à l'utilisation des rayonnements ionisants.

L'ultrasonographie, la résonance magnétique nucléaire, le digital, sont en train de modifier considérablement la science médicale. De plus, le concept traditionnel basé *sur la «mise en image»* tend à être dépassé par des examens de plus en plus orientés vers les phénomènes dynamiques et physiologiques.

Cette mission en Europe fut donc pour nous une source d'information extrêmement pertinente pour la bonne compréhension et l'évolution de nos dossiers. Au lendemain de ce voyage, nous étions portés à voir nos préoccupations professionnelles d'un oeil nouveau. On se rendait compte que les mots «sous surveillance» ne pouvaient plus être isolés et que nous devions porter une attention particulière au problème que peut poser la définition de la technique radiologique que nous retrouvons à l'article 8 de notre loi. Cette définition basée exclusivement sur les rayonnements ionisants et les radio-éléments ne correspond plus à la réalité. De fait, nous avons réalisé que notre plus grand défi demeure celui de nous tenir au fait de l'évolution scientifique et d'en prévoir les implications professionnelles.

Un premier programme d'éducation permanente

L'une de ces implications est certainement de faire en sorte que notre formation soit conforme aux nouvelles responsabilités qui pourraient être nôtres dans un avenir prochain. C'est pourquoi le comité des grands dossiers a donné une importance prioritaire cette année à l'éducation permanente et au projet de formation universitaire. En collaboration avec le C.E.G.E.P. de Ste-Foy, nous pourrons vous offrir dès septembre prochain un programme de quatre cours en physique-appareillage susceptibles d'améliorer vos connaissances et vous permettre d'en recevoir une attestation officielle de l'Ordre. Un comité de formation continue devra sous peu être en opération pour compléter éventuellement ce premier programme dont les cours sont offerts avec la participation du département de l'éducation aux adultes du C.E.G.E.P. Ste-Foy.

Le comité des grands dossiers s'est aussi adjoint trois personnes-ressources pour faire un premier rapport sur la pertinence d'une formation universitaire facultative pour les techniciens. Ce groupe-conseil composé de Gaétane Robitaille, Luc Cloutier et Alain Cromp s'est réuni à plusieurs reprises et devrait faire rapport dans un avenir prochain.

Dans la mesure ou nous considérons la technique radiologique comme une science, on ne saurait exagérer l'importance de ces dossiers reliés à notre formation. En effet, la protection du public n'est pas seulement reliée aux rayonnements ionisants ou non-ionisants. La protection du public est aussi directement reliée à la qualité du service professionnel. Un mauvais diagnostic peut être le résultat d'un travail technique mal fait, comme il peut résulter aussi d'une mauvaise interprétation de la part du médecin. Dans les deux cas cependant, c'est la protection du public qui est en cause puisque c'est le patient qui en subit les conséquences.

Rencontres avec nos collègues médecins

Parallèlement à nos rencontres avec l'Office des professions, le ministère des Affaires sociales et aussi le ministère de l'éducation, nous avons rencontré des représentants des associations de médecins radiologistes et en médecine nucléaire pour situer le dossier d'une façon générale. Ces rencontres nous ont permis d'évaluer vraiment le travail que nous avons fait depuis deux ans. Nous savons maintenant que notre action a porté. On nous écoute, on parle de collaboration, il est maintenant possible d'établir un plan de travail avec les autres professionnels de la santé. Ce fut un travail long, difficile, mais nous pouvons dire qu'il nous rapporte les bénéfices escomptés: notre crédibilité professionnelle semble établie et nous espérons pouvoir en arriver à une véritable négociation.

De part et d'autres chez nos partenaires professionnels, on réalise de plus en plus que nous pouvons être des collaborateurs précieux. Il faut dire que la radiologie vit actuellement au Québec des moments difficiles. Présentement les radiologistes s'interrogent: l'ultrasonographie fera-t-elle partie de la radiologie, de la gynécologie, de la cardiologie ou de d'autres spécialités? La raisonnance magnétique nucléaire qui apparaîtra bientôt, risque aussi en très grande partie de leur échapper. Si au départ, les radiologistes ont vu dans notre action une menace directe, leur attitude tend maintenant à changer. Ils se rendent compte que par notre action, nous avons sensibilisé le public et les autorités concernées des dangers possibles des rayonnements ionisants. Par conséquent, nous avons soulevé un besoin de protection qui ne peut que bénéficier aux professionnels qui sont compétents en la matière. C'est grâce à notre action, si l'on considère maintenant sous un autre aspect l'octroi de permis de radiologie et que l'Office des professions et le ministère des Affaires sociales ont décidé de faire de la radiologie une priorité et ont créé des comités pour faire le point sur ce sujet. Là encore, de telles études ne peuvent que profiter aux professionnels qui sont compétents pour protéger le public.

Du côté des médecins en médecine nucléaire, la situation est semblable. La médecine nucléaire devait disparaître, disait-on, vers le milieu des années 70. C'est le contraire qui s'est produit. La médecine nucléaire prend de plus en plus d'expansion en développant des techniques nouvelles qui remplacent l'imagerie traditionnelle. Les médecins ont donc besoin des techniciens pour les aider à développer ces techniques et occuper de plus en plus le champ du diagnostic médical qu'ils considèrent le leur de par leur formation.

Nous sommes aussi des alliés pour les médecins en cette période de crise économique et de coupures budgétaires. Nous ne sommes pas un syndicat et nous ne nous préoccupons pas de relations de travail, mais bien de protection du public. Cependant, c'est une chose que d'avoir le mandat de protéger le public et ça en est une autre que d'avoir les moyens pour assurer cette protection. En ce sens, comme corporation professionnelle, nous devons être très vigilants pour que les coupures budgétaires ne mettent pas la sécurité du public en cause. Le comité des grands dossiers suit donc de près la situation et a même convoqué quelques réunions avec les syndicats impliqués pour discuter de la question.

Nous sommes maintenant prêts pour la table de négociations

Voilà donc le bilan que l'on peut faire des activités du comité des grands dossiers. Une période très active qui nous permet d'envisager de franchir une seconde étape en conformité avec notre plan d'action initial, *celle de la table des négociations.* Cette étape doit être située dans le contexte des défis auxquels nous confronte l'évolution scientifique. Depuis janvier dernier, nous avons rencontré le président de l'Office et son comité à quatre reprises. De ces rencontres, il ressort clairement que le comité sur la radiologie doit s'orienter en fonction d'une participation plus active de la part des corporations professionnelles impliquées. Le président Me Desgagnés doit nous faire part prochainement de ses intentions à ce sujet.

Le ministère des Affaires Sociales pour sa part, pense lui aussi créer un comité d'études. On doit aussi nous en informer prochainement et nous dire si l'on appuie le dossier technique mis au point par notre comité de radioprotection. Nous devons rencontrer prochainement l'exécutif de l'association des radiologistes et celle des médecins en médecine nucléaire.

C'est donc une année très chargée qui nous attend puisque nous espérons passer à la table de négociations. Nous avons franchi cette année, l'étape qui nous a permise de démontrer notre compétence professionnelle d'une façon particulière et d'acquérir tant auprès du public que de nos collègues professionnels et des autorités concernées, une grande crédibilité. L'étape que nous abordons maintenant est celle de la négociation.

Même si les choses avancent peut-être moins vite qu'on l'aurait voulu au début, il demeure que nous sommes très satisfaits de l'évolution des dossiers. La présence à

notre congrès cette année, du ministre de l'éducation, le docteur Camil Laurin, du ministre des Affaires Sociales, Me Pierre-Marc Johnson et du président de l'Office des professions, Me André Desgagnés est le témoignage le plus éloquent du succès de notre démarche.

Nous ne menons pas une action nouvelle. Depuis 1973 qu'on se bat pour faire enlever les mots «sous surveillance» et «êtres vivants» de notre loi. Ce qui est nouveau c'est la concertation qu'on y met depuis deux ans. Ce qui est nouveau aussi c'est l'évolution scientifique qui risque de littéralement révolutionner tout notre champ d'activités professionnel. Ce qui est nouveau, c'est que dans ce contexte, nous menons l'opération de la dernière chance. La moindre erreur peut nous coûter fort cher, et engager l'évolution de notre profession pour des décennies à venir. Mieux vaut être prudent. Mieux vaut prendre un peu plus de temps et s'assurer de résultats qui permettront aux techniciens de devenir des professionnels à part entière et faire face aux défis auxquels nous confronte l'évolution scientifique et la protection du public notre raison d'être.

J. C. Laflamme,
président

*Comme il n'y avait jamais eu de rapport formel pour les années antérieures, nous vous présentons une synthèse des deux dernières années.

Rapport de la secrétaire

Comité administratif
Il s'est tenu 16 réunions du comité administratif durant l'année fiscale 1981-82.

22 juillet 1981
Organisation de la prochaine réunion du Bureau
Suite à une demande faite à la dernière réunion du Bureau, une réunion spéciale sera tenue au début d'octobre. Nous recevrons alors les responsables des principaux comités afin d'étudier l'orientation de ces comités et de la corporation.

Comité de radioprotection
Le comité de radioprotection vient présenter son projet pour l'année prochaine. Un accord de principe est donné sur l'ensemble du projet en établissant des priorités pour les 2 prochains mois tel que l'information et sensibilisation des techniciens et la fiche technique.

Formule de dépenses
La trésorière présente une nouvelle formule de compte de dépenses. À l'avenir, tous les reçus seront exigés pour avoir droit à un remboursement. En ce qui regarde les pertes de salaire, une formule devra être remplie afin d'établir la preuve justificative de cette perte.

1er septembre 1981
Congrès de l'A.C.T.R.M. en 1985
Suite à la reprise de la coopération en l'A.C.T.R.M. et l'O.T.R.Q. il serait possible d'organiser un congrès canadien dans la province de Québec en 1985. Une étude sera faite sur ce sujet.

Voyage en Europe
Le président a reçu des nouvelles à l'effet qu'une mission partirait pour l'Europe du 22 octobre au 5 novembre. Ce groupe se compose de Monsieur Jean Tremblay du ministère des Affaires Sociales, de Me Gil Rémillard et de M. Jean-Claude Laflamme. Cette mission a pour but d'étudier ce qui se fait en Europe sur le contrôle de la radiation.

Comité d'ultrasonographie
Le comité présente un projet de club d'écho. Ce club tiendrait quelque réunion par année. Il y aurait à cette occasion discussion sur l'échographie et conférence.

Octroi d'une Bourse
Il est proposé qu'un comité formé de M. Paul Laurent et de M. Jean-Claude Lemieux fasse une étude sur la forme que devrait prendre l'octroi de la remise d'une bourse.

19 octobre 1981
Cause des hygiénistes dentaires
Le 29 septembre dernier, la cause des hygiénistes dentaires était entendue à la Cour d'appel du Québec. Monsieur Jean-Claude Laflamme était présent. Nous attendons le verdict de la Cour.

10 novembre 1981
Rapport du président
Monsieur Jean-Claude Laflamme résume les activités de la mission québécoise en Europe dont il a fait partie du 23 octobre au 8 novembre dernier. Des rencontres ont eu lieu avec:
- des représentants d'organismes de radioprotection à Berlin, Munich, Strasbourg, Genève.
- à Paris, avec le président de l'association des techniciens français Monsieur Chalay
- à Ville Juif avec le professeur Tubiana et son assistante, physicienne, Mme Dutrex
- avec des représentants du S.C.P.R.I. qui est l'équivalent de l'énergie atomique du Canada
- avec deux techniciens français qui travaillent à Reims en Bretagne.

8 décembre 1981
Radiation
Monsieur Gordon Laurent est radié parce qu'il refuse de payer sa cotisation professionnelle et l'assurance responsabilité intégralement.

Revue science et technologie
Nous avons reçu une demande de «Science et technologie» afin d'accepter d'adresser gratuitement cette revue à tous nos membres.

Étude générale des propositions du Bureau d'orientation
Avant de discuter les propositions elles-mêmes, il faut se fixer une ligne de pensée.

Il est très important que tous les comités suivent l'orientation première que l'Ordre se sera donnée pour que tout le monde travaille vers un même but. L'objectif principal de la corporation ne peut être changé puisqu'il est fixé par la loi; c'est la protection du public. On peut regrouper les comités en 4 groupes:
- éducation
- information
- comités obligatoires par la loi
- autres comités

12 janvier 1982
Grands dossiers
Me Gil Rémillard brosse un tableau de la situation actuelle au niveau des grands dossiers.

Étude générale des propositions du Bureau d'orientation
La première étape doit nécessairement définir les objectifs fondamentaux de la corporation. Nous pourrions dès lors dresser le tableau suivant:

TABLEAU I
CORPORATION

OBJECTIF:
PROTECTION DU PUBLIC
CHAMP DE PRATIQUE

Contrôle	Exclusivité	Meilleur technicien
Inspection professionnelle;	Compétence;	Formation de base;
Éducation;	Actualisation;	Formation continue;
Syndic;	Protection contre les dangers	Formation universitaire;
Discipline.	Latitude et autonomie.	

Pour analyser le champ de pratique, nous pourrions nous référer à la situation actuelle et envisagée face aux autres professionnels.

TABLEAU II

PROTECTION DU PUBLIC

CHAMP DE PRATIQUE

Thérapie	Diagnostic	Médecine nucléaire	Ultrason
Pas de problèmes.	Pôdiatres; Chiros; Dentistes; Hygiénistes taires.	*In vitro:* Biochimistes; Technicien laboratoire.	*À préciser:* Quels professionnels peuvent faire de l'ultrasonographie.

Au niveau des comités, prenons le comité d'éducation à titre d'exemple afin d'élaborer la procédure à suivre pour en définir l'organisation globale.

TABLEAU III

ÉDUCATION

Objectifs généraux	
Objectifs particuliers	
Mandat:	À court terme À moyen terme À long terme
Moyens	
Ressources:	Humaines Finances
Structures:	Certification Cours post-scolaires Etc.
Contrôle:	Échéancier Procédurier Etc.

Ces trois graphiques nous permettent d'établir un plan de base applicable à l'ensemble des comités.

27 janvier 1982

Inspection professionnelle

Nous avons reçu de l'Office des Professions un questionnaire sur l'inspection professionnelle. Une copie de ce document sera envoyée immédiatement au responsable de ce comité.

Médecine communautaire

Nous avons été informés qu'un cours en médecine communautaire est présentement dispensé à l'Université Laval. Ce cours est présentement dispensé à l'Université Laval. Ce cours est d'une durée d'un an et s'adresse à l'infirmière et au technicien en radiologie.

Modalités fiscales pour pertes de salaires

À l'avenir, l'O.T.R.Q. devra émettre un TP-4 à tous les techniciens qui viennent travailler bénévolement à l'Ordre mais à qui nous devons effectuer un remboursement de salaire.

La même procédure sera suivie pour les montants forfaitaires versés aux membres du comité administratif.

Accréditation

Le président résume une rencontre qu'il a eu avec les représentants de l'hôpital St-Sacrement de Québec au sujet de l'accréditation par l'Association médicale canadienne.

12 février 1982

Étude générale des propositions du Bureau d'orientation

Une rencontre a lieu avec les responsables des comités suivants: radioprotection, inspection professionnelle et éducation. La discussion a lieu sur les priorités de l'année prochaine.

Trois données fondamentales sont retenues pour le bon fonctionnement de l'Ordre:

- Que tous les responsables ou présidents des comités et des sous comités soient nommés par le bureau à chaque année lors de l'entrée en fonction du nouveau Bureau.
- Que tout projet qui regarde la formation du technicien soit soumis au comité d'éducation.
- Que tout projet qui regarde l'information soit soumis au comité d'information.

De toutes les discussions, un tableau final est ressorti.

En ce qui regarde le document de travail qui sera soumis aux membres du Bureau, après une nouvelle étude, nous retrouverons les éléments suivants:

Éducation:

Mandat:
Formation du technicien

Priorité:
Formation de base (Réévaluation du cours de base).

Cours post-scolaires:
a) formation continue
b) formation universitaire

Restructuration du comité:
Formation du comité d'éducation:

5 membres nommés par le Bureau dont un responsable (1 membre par discipline plus 1 membre pour l'ultrasonographie).

Formation des sous-comités.

1. certification

   1 responsable nommé par le bureau;

   en diagnostique, un représentant du Québec et un représentant du Canada,

   en médecine nucléaire, un responsable du Québec et un responsable du Canada.

   en radiothérapie, un représentant du Québec et un représentant du Canada,

   —Un autre représentant du Québec peut être nommé si celui du Canada n'est pas aussi mandaté par le Québec.
2. Formation de base
3. Cours post-scolaires
   a) formation continue
   b) formation universitaire
4. Recyclage

Information:

Mandat:
Planification et coordination de l'information.

Priorités:
Support de la diffusion du matériel des différents comités en regard de l'objectif 82-83 qui est la formation du technicien.

- Animation régionale: information des membres sur la corporation.
- Écho-X: restruction de l'Écho-X.

Restructuration du Comité:
Comité de coordination de l'information:

3 membres dont 1 responsable nommé par le Bureau.

Autres comités:
- Le Lien
- Écho-X
- Animation régionale
- Congrès
- Publication scientifique
- Rapport annuel

Ultrasonographie:

Mandat:
Étude globale du champ de pratique de l'ultrasonographie.

Priorités:
Évaluation des tâches de technicien — but: se basant sur les critères du ministère de l'éducation, regrouper les fonctions du technicien pour établir des programmes de formation adéquats pour exécuter ce travail professionnel.

Élaboration d'un contenu de cours.

Émission d'une attestation de l'O.T.R.Q. pour les techniciens en radiologie ayant suivi le cours d'ultra-sons.

Accumulation des données pour la formation adéquate du technicien en radiologie en vue de protéger le public.

Projet d'un mémoire du ministère de l'Éducation incluant:
- Fonctions du technicien spécialisé en Ultrasonographie,
- Contenu du cours.

Inspection professionnelle:

Mandat:
S'assurer que l'exercice de la profession par les membres de la corporation professionnelle est appropriée et qu'il reflète une qualité acceptable d'exercice professionnel des membres.

Formuler des recommandations nécessaires, d'une part, à la correction des déficiences perçues dans l'exercice et, d'autre part, au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'exercice professionnel.

Priorités du Comité:
Établissement du programme d'inspection professionnelle à soumettre au Bureau.

Sous-priorités:
Élaboration d'un projet de programme de formation d'une équipe d'inspecteurs habilitée à effectuer des visites d'inspection dans le cadre du programme annuel de visites qui aura été établi.

Radioprotection:

Mandat:
La sensibilisation et l'information du technicien en matière de radioprotection.

Priorités:
La protection et la sensibilisation du technicien:
- rappel des éléments de base,
- fiche technique

Faire en sorte que l'on puisse optimiser les moyens de radioprotection dans tous les établissements de la santé.

Préparer un projet visant à établir au Québec une véritable politique de radioprotection basée principalement sur la possibilité du technicien d'exercer pleinement sa profession en collaboration avec les autres professionnels et les organismes impliqués.

Restructuration du Comité:
4 membres dont un responsable

(1 représentant de chaque discipline)

Prochain bureau
À cause de l'importance du travail à effectuer et des implications du Bureau d'orientation, il devient essentiel de tenir une autre réunion du Bureau après celle de vendredi. Elle pourrait être fixée aux alentours de la fin du mois d'avril.
Cette question sera apportée au Bureau.

Dossier technique
M. Jean-Claude Laflamme présente le dernier modèle de dossier technique. Après étude et analyse de ce document, Mme Sylvie Poirier-Poulin propose, appuyée par M. Jean-Claude Germain, d'accepter le projet de dossier technique avec les éléments contenus dans cette fiche.
Adopté à l'unanimité.

2 mars 1982
Radiation
Les personnes suivantes sont radiées du tableau de l'O.T.R.Q. pour le non-paiement de la cotisation:

MEMBRES À RADIER:

BERNIER, M. Peter Michael
BLAIN, Mlle Thérèse
CARON, Mlle Claudiane
CARON, Mlle Diane (Marcelle)
CHAMPAGNE, M. Fabien
DESROCHERS, Mlle Lisanne
DIONNE, Mme Yolande (Leduc)
INGRAM, Miss Maureen Ann
JOHN, Mr. Walter
KONOWALCHUK, Mme Déborah (Catton)
LAUZÉ, Mlle Francine
PAYER, Mme Rose-Marie
ROBINSON-CORMIER, Mme Claudette
ROSS, Mrs Jacqueline (Graves)
SMITH, Mr. Andrew
TAMAS, Mrs Gemma
VIGEANT, Mme Michèle (Lanthier)
WARNER, Mrs Darlene (Theodore)

4 mars 1982
Travail sur l'inspection professionnelle
Le comité administratif et le responsable du comité d'inspection professionnel remplissent le questionnaire sur l'inspection professionnelle envoyé par l'Office des professions.

31 mars 1982
Congrès
Vu le contexte économique et craignant que la participation au congrès soit inférieure aux années antérieures, il est décidé de prendre plus de moyens pour informer nos membres et leurs employeurs du point de vue scientifique du congrès.

Subvention à l'Office des professions
Adoption du questionnaire de demande de subvention à l'Office des professions pour l'inspection professionnelle.

Bureau
Il s'est tenu 3 réunions du Bureau durant l'année fiscale 1981-82 dont une spéciale de 3 jours.

27 mai 1981
Rapport annuel
Tous les rapports annuels des comités de l'Ordre sont acceptés à l'unanimité.

Résultat des élections

MONTRÉAL

6 postes à combler - 12 candidatures

Élus:
LAFLAMME, Jean-Claude
GERMAIN, Jean-Claude
BASTIEN, Jocelyne
ST-CHARLES, Yvon
RICARD, Estelle
CHEVRIER, André

QUÉBEC

3 postes à combler - 3 candidatures

Élus:
LABBÉ, Jocelyn
RACINE, Adalbert
VAILLANCOURT, Michel

TROIS-RIVIÈRES

1 poste à combler — 1 candidature en retard

Monsieur Jean-Paul Rocheleau est élu par le Bureau.

Comité adhoc pour l'entente A.C.T.R.M. / O.T.R.Q.
Le comité sera formé de Monsieur Jean-Guy St-Pierre et Madame Michelle Beauchemin-Gellin.

Cotisation
Une proposition en vue d'augmenter la cotisation selon l'augmentation du coût de la vie pour les années 1982-83-84 est rejetée par 14 voies contre 4.

Politique de recyclage
Le projet de politique de recyclage élaboré par le comité d'éducation est accepté.

13 au 15 novembre 1981
Suite à cette réunion spéciale plusieurs propositions ont été retenues.

▶*Animation régionale*

1. M. Jean-Claude Simard propose que le rapport de M. Yvon St-Charles soit adopté tel que déposé, sauf pour l'application du $5.00 pour le repas et sous réserve du budget, appuyé par M. Gilles Petit.

   M. Adalbert Racine demande le vote.

   Pour: 16
   Contre: 3

   Adopté à la majorité.
2. Mme Pauline Labonté propose que la région de l'Outaouais soit visitée un soir de 7 à 10 avec café seulement, appuyé par M. Yvon St-Charles.

   Le vote est demandé.

   Adopté à l'unanimité.

▶*Sigle de l'O.T.R.Q.*

1. Mme Michelle Beauchemin propose qu'un comitè ad hoc, nommé par le comité administratif, étudie la question du symbole graphique de l'Ordre et fasse rapport à un prochain Bureau (incluant la participation de M. Paul Laurent), appuyé par Mme Pauline Labonté.

   M. Gilles Petit demande le vote.

   Pour: 17
   Contre: 1

   Adopté à la majorité.

▶*Inspection professionnelle*

1. Monsieur Jean-Claude Germain propose que le comité d'inspection professionnelle prépare des objectifs à court terme pour le prochain Bureau, appuyé par M. Clermont Asselin.

   M. Gilles Petit demande le vote.

   Pour: 14
   Contre: 4

   Adopté à la majorité.
2. Mme Michelle Beauchemin propose que le responsable du comité d'inspection professionnelle ne s'occupe que de ce comité et puisse s'adjoindre une équipe d'inspecteurs formée d'un ou d'une responsable dans chaque région administrative, sur une base de bénévolat, appuyé par Mme Pauline Labonté.

   Mme Pauline Labonté propose de scinder la proposition en deux, appuyé par M. Clermont Asselin.

   Le vote est demandé.

   Pour: 18
   Contre: 0

   Adopté à l'unanimité.

   Mme Michelle Beauchemin propose que le responsable du comité d'inspection professionnelle ne s'occupe que de ce comité, appuyé par Mme Michelle Marquis.

   M. Adalbert Racine propose un amendement: que cette proposition s'applique à tous les autres comités, appuyé par M. Yvon St-Charles.

   Mme Estelle Ricard demande le vote secret sur l'amendement.

   M. Jean-Claude Germain demande le dépôt de la proposition principale et de l'amendement.

   Pour le dépôt: 17
   Contre: 2

   Adopté à la majorité.
3. M. Jean-Claude Germain propose que le comité administratif remplisse les formules de demande de subventions pour le comité d'inspection professionnelle, appuyé par M. Michel Vaillancourt.

   M. Jean-Paul Rocheleau demande le vote.

   Adopté à l'unanimité.
4. M. Michel Vaillancourt propose l'engagement d'un technicien en radiologie à plein temps pour l'inspection professionnelle, appuyé par M. Jocelyn Labbé.

M. Gilles Petit propose un amendement: des techniciens au lieu d'un technicien, pas de secondeur.

M. Jean-Claude Germain propose l'amendement suivant: engagement d'un technicien en radiologie à plein temps pour diverses fonctions à déterminer (en particulier pour l'inspection professionnelle), appuyé par Mme Pauline Labonté.

Adopté à l'unanimité.

▶ *Comité de radioprotection*

1. M. Clermont Asselin propose que les démarches du comité de radioprotection continuent selon les termes proposés en tenant compte des commentaires émis, appuyé par Mme Pauline Labonté.

   M. Gilles Petit demande le vote.

   Pour: 15
   Contre: 3

   Adopté.

▶ *Comité d'information*

1. M. Jocelyn Labbé propose que suite à des abonnements nationaux et même internationaux, il y ait un suivi pour demander des autorisations pour reproduire certains articles pertinents, appuyé par M. Jean-Paul Rocheleau.

   M. Jean-Claude Germain demande le vote.

   Adopté à l'unanimité.

2. M. Jean-Paul Rocheleau aimerait beaucoup avoir des correspondants dans chacune des régions, appuyé par M. Yvon St-Charles.

   Adopté à l'unanimité.

▶ *Comité de Surveillance de la pratique illégale*

1. Mme Pauline Labonté propose d'écrire un article dans le journal Écho-X ou Le Lien pour demander aux techniciens qui s'aperçoivent d'un acte de pratique illégale de le rapporter au comité, appuyé par M. Denis Lefebvre.

   M. Gilles Petit demande le vote.

   Adopté à l'unanimité.

2. M. Gilles Petit propose pour un prochain Bureau d'étudier la possibilité pour l'étudiant que soit compris implicitement dans le paiement de sa cotisation, son serment d'allégeance, appuyé par M. Jean-Claude Simard.

   Mme Pauline Labonté demande le vote.

   Adopté à l'unanimité.

▶ *Comité d'éducation*

1. M. Adalbert Racine propose que le rapport de radioprotection soit intégré au syllabus préparé par le comité d'éducation, appuyé par Mme Michelle Marquis.

   M. Jean-Paul Rocheleau demande le vote.

   Adopté à l'unanimité.

2. Mme Sylvie Poirier-Poulin propose que les cours de formation et de perfectionnement soient planifiés et coordonnés par le comité d'éducation, en collaboration avec les différents comités intéressés, appuyé par Mme Pauline Labonté.

   M. Gilles Petit demande le vote.

   Pour: 14
   Contre: 4

   Adopté à la majorité.

3. M. Jocelyn Labbé propose qu'il y ait une réévaluation du mandat et de la structure du comité d'éducation en fonction des besoins actuels et futurs, appuyé par M. Yvon St-Charles.

   Le vote est demandé.

   Adopté à l'unanimité.

4. Mme Michelle Marquis propose que tous les comités qui ont des projets de cours de formation continue les soumettent au comité d'éducation pour une meilleure planification et coordination, appuyé par M. Norbert Dansereau.

   Le vote est demandé.

   Pour: 14
   Abstention: 1

   Adopté.

5. Mme Sylvie Poirier-Poulin propose qu'il y ait une restructuration du sous-comité de certification et cela, à court terme, appuyé par Mme Jocelyne Bastien.

   Le vote est demandé.

   Pour: 17
   Abstention: 1

   Adopté.

6. M. Adalbert Racine propose que le comité d'éducation envoie à tous les comités susceptibles de donner des cours, un plan d'orientation, appuyé par M. Yvon St-Charles.

   Adopté à l'unanimité.

▶ *Comité du congrès*

1. Mme Jocelyne Bastien propose que le responsable du congrès 1983 soit nommé au prochain Bureau afin de commencer la planification de ce congrès, appuyé par M. Norbert Dansereau.

   Adopté à l'unanimité.

2. M. Clermont Asselin propose que le Bureau vote un budget d'opération qui serait de $5,000.00 pour 1982, appuyé par M. Jean-Claude Germain.

   Le vote est demandé.

   Pour: 17
   Abstention: 1

   Adopté.

3. Mme Sylvie Poirier-Poulin propose que le comité du congrès étudie la possibilité que le thème se lise comme suit: «Le technicien et la qualité de son acte professionnel». La décision finale sera prise par le comité administratif, appuyé par M. Denis Lefebvre.

   Adopté à l'unanimité.

▶ *Comité d'ultrasonographie*

1. M. André Chevrier propose que l'Ordre des techniciens en radiologie étudie la possibilité de déléguer une ou deux personnes au prochain congrès de la S.D.M.S. afin d'aller chercher l'information nécessaire à la bonne marche du comité, appuyé par Mme Pauline Labonté.

   Adopté à l'unanimité.

2. M. Jean-Claude Germain propose que l'exécutif fasse un rapport-synthèse et détermine des priorités qui seront soumises pour approbation au prochain Bureau, appuyé par M. André Chevrier.

   Adopté à l'unanimité.

   Il est suggéré que le rapport soit envoyé aux membres du Bureau le 15 janvier avant la réunion du Bureau qui aura lieu selon toutes probabilités dans la première semaine de février, compte tenu des possibilités.

▶ *Autres*

1. Monsieur Gilles Petit:
   - étant donné que les erreurs de médicaments re: administration chez les patients;
   - étant donné qu'il se produit des erreurs de personnes à la suite de traitements;
   - étant donné que ces erreurs et incidents sont produits journalièrement au DSP et DSI afin que ces faits soient connus par les assureurs pour constituer dossiers ultérieurs;
   - étant donné que ces données sont versées au Comité pharmacologique et thérapeutique qui établit un profil de ces incidents et erreurs (statuant heure et département etc.) pour ultérieurement y remédier sans but punitif en vue du mieux-être du bénéficiaire.

   Suggérons que de tels incidents soient rapportés de la même façon, appuyé par M. Michel Vaillancourt.

   Pour: 9
   Contre: 9

   Le président utilise son droit de vote et vote en faveur de la proposition.

   Adopté.

2. M. Jean-Claude Germain propose que l'autorisation expresse du comité administratif soit demandée pour toute délégation de personne à un congrès autre que celui de l'O.T.R.Q. (la planification de la participation aux différents congrès devra être faite dans les délais raisonnables), appuyé par Mme Estelle Ricard.

   Adopté à l'unanimité.

3. Mme Michelle Beauchemin propose que les procès-verbaux de chaque comité soient envoyés aux responsables de tous les autres comités et aux membres du Bureau, appuyé par M. Michel Vaillancourt.

   Adopté à l'unanimité.

4. M. Yvon St-Charles suggère la formation d'un comité de médecine nucléaire afin d'optimiser le travail fait en regard des besoins et des exigences de la corporation vis-à-vis cette discipline.

   Après discussion, M. Jean-Claude Laflamme demande à chacun des membres de réfléchir à cette possibilité. Il est très important que la médecine nucléaire et la radiothérapie malgré leur nombre restreint, puissent être présents au sein de l'O.T.R.Q. peut-être y aurait-il lieu de prévoir un mécanisme de liaison.

   M. Jean-Claude Laflamme invite donc M. Yvon St-Charles à venir en discuter avec le comité administratif d'ici le prochain Bureau; à la suite de cette rencontre, cet item pourra être mis à l'ordre du jour du prochain Bureau.

19 février 1982

Historique

Il est proposé de publier l'historique de la corporation sur lequel travaille sœur Gagné depuis environ 5 ans. Il sera publié pour le prochain congrès.

Proposition générale du Bureau d'orientation

Les propositions sur la restructuration des comités de l'Ordre et les priorités pour l'année 1982-1983 préparées par le comité administratif sont toutes acceptées.

Code de déontologie

Il est proposé que le code de déontologie soit intégré aux examens de l'Ordre pour juin 1983.

Réunion du Bureau

Une proposition est amenée pour permettre aux membres de l'O.T.R.Q. d'assister aux réunions du Bureau. Cette proposition a été rejetée.

Rapport du trésorier

Durant cette année financière, nous avons indexé certaines dépenses admissibles lors des déplacements des membres du Bureau, du Comité administratif et des membres participant aux différents comités de l'Ordre.

Une première analyse du coût des appels interurbains a été effectuée. Cette première étude n'a pas été concluante au niveau de l'utilisation d'un système «inwatts» ou «zenith». Cependant il serait important qu'une nouvelle évaluation soit faite dans un avenir très rapproché.

Nous avons constaté, depuis septembre 1981, une augmentation marquée du nombre de demande de remboursement pour perte de salaire; la conjoncture économique actuelle est l'un des facteurs qui oblige les hôpitaux à ne plus supporter financièrement le travail de nos membres lorsque ces derniers sont libérés pour participer aux activités de l'Ordre.

Ce problème pourrait en être un de taille pour les finances de notre corporation si l'augmentation se poursuivait sur une plus grande échelle.

D'autres moyens de contrôle ont aussi été mis en place pour tenter de contrôler le niveau de nos dépenses.

Ainsi l'année qui s'est terminée le 31 mars 1982, nous a permis de boucler notre budget en enregistrant un surplus de 1 350,25$.

Les prévisions budgétaires pour l'année 1982-83 n'ayant pu être préparées à l'automne 81 comme par les années passées, nous vous les soumettrons lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra les 28 et 29 mai 1982.

Estelle Ricard
Trésorier

Rapport du vérificateur

LOMER ARCAND, c.a.
Comptable agréé
Chartered accountant

Aux membres de
l'Ordre des Techniciens en
Radiologie du Québec

J'ai vérifié le bilan de l'ORDRE DES TECHNICIENS EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC au 31 mars 1982 ainsi que l'état des revenus et dépenses et du surplus de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a éte effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugé nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Ordre au 31 mars 1982, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Lomer Arcand,
Comptable agréé

Montréal, le 14 mai 1982

Ordre des Techniciens
en Radiologie du Québec
États financiers au 31 mars 1982

LOMER ARCAND, c.a.
Comptable agréé
Chartered accountant

SOMMAIRE

Rapport du vérificateur ..... page 20

États financiers

Bilan ..... page 22

Revenus et dépenses et surplus ..... page 23

Notes complémentaires ..... page 24

Renseignements supplémentaires

Détail des dépenses ..... page 25

Ordre des Techniciens en Radiologie du Québec
Bilan au 31 mars 1982

A C T I F

	1982	1981
Actif à court terme		
Encaisse	$186,861.21	16,002.79
Dépôts à terme	201,000.00	366,000.00
Intérêts courus	7,630.00	5,971.00
Frais payés d'avance	1,079.30	2,900.67
	396,570.51	390,874.46
Placements, au coût		
Parts sociales, Caisse d'Entraide Économique de Rouville	522.50	522.50
Immobilisations (Note 1)		
Mobilier et équipement de bureau et améliorations locatives, au coût	47 692.24	47,393.26
Amortissement accumulé	27,861.32	22,903.59
	19,830.92	24,489.67
	$416,923.93	415,886.63

P A S S I F

Passif à court terme		
Comptes à payer et frais courus	$ 46,350.77	40,518.91
Revenus perçus d'avance	277,908.00	283,905.00
	324,258.77	324,423.91
Surplus	92,665.16	91,462.72
	$416,923.93	415,886.63

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil,

Jean-Claude Laflamme, Président

Estelle Ricard, Trésorier

Ordre des Techniciens
en Radiologie du Québec
Revenus et dépenses et surplus de l'exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
REVENUS		
Cotisations annuelles	$287,156.50	254,002.50
Inscription de l'étudiant	2,660.00	1,260.00
Inscription à l'examen et révisions	16,780.00	17,490.00
Publicité - revue	3,702.50	1,745.78
Divers	904.00	997.08
Intérêts	42,004.81	30,359.95
	353,207.81	305,855.31
DÉPENSES		
Salaires	102,694.26	88,441.81
Avantages sociaux	7,062.28	4,438.58
Frais de déplacements et de représentation	11,064.58	10,846.44
Dépenses locatives	23,398.31	21,207.57
Dépenses de fonctionnement	56,146.04	44,095.44
Comités	151,639.90	153,105.57
	352,005.37	322,135.41
EXCÉDENT des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	1,202.44	(16,280.10)
SURPLUS au début de l'exercice	91,462.72	107,742.82
SURPLUS à la fin de l'exercice	$ 92,665.16	91,462.72

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ordre des Techniciens en Radiologie du Québec
Notes complémentaires au 31 mars 1982

1. Immobilisations

	1982		1981	
	Coût	Valeur nette	Coût	Valeur nette
Mobilier et équipement de bureau	$ 27,135.64	9,552.64	26,836.66	11,641.81
Améliorations locatives	20,556.60	10,278.28	20,556.60	12,847.86
	$ 47,692.24	19,830.92	47,393.26	24,489.67

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes:

Mobilier et équipement de bureau: 20% sur le solde dégressif.
Améliorations locatives: En ligne droite sur une période de 8 ans.

2. Engagement

L'Ordre est engagé en vertu d'un bail d'une durée totale de 8 ans et 4 mois se terminant le 30 juin 1986, pour un montant total de $47,200.00. Le solde à payer en date du 31 mars 1982 est de $26,550.00.

3. Congrès

L'Ordre des Techniciens en Radiologie Médicale du Québec a reçu, au cours de l'exercice, un montant de $10,423.63 du Comité du Congrès 1981.

Cette somme provenait des cotisations des membres qui ont assisté à ce congrès et de dons de diverses compagnies.

À l'exception de ce versement de $10,423.63, ces états ne reflètent pas les opérations comptables de ce comité.

Ordre des Techniciens
en Radiologie du Québec
Détail des dépenses de
l'exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
DÉPENSES LOCATIVES		
Loyer	$ 5,400.00	5,250.00
Téléphone	6,645.94	6,044.21
Éclairage et entretien	4,354.16	2,175.43
Taxes et assurances	2,040.48	2,257.90
Amortissements —		
Mobilier et équipement de bureau	2,388.15	2,910.45
Améliorations locatives	2,569.58	2,569.58
	$ 23,398.31	21,207.57
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Location d'équipement de bureau	$ 6,744.48	4,376.32
Papeterie et fournitures	16,130.50	12,320.90
Frais de poste	13,297.22	11,791.08
Abonnements	554.12	304.10
Contentieux	7,315.96	5,505.19
Vérification	1,200.00	1,200.00
Délégués à divers congrès	2,253.76	137.85
Cotisations et affiliations	8,650.00	8,460.00
	$ 56,146.04	44,095.44
COMITÉS		
Par la loi	$ 6,047.52	3,651.45
Administration	24,628.67	20,530.57
Permanents:		
Animation régionale	6,367.14	5,904.00
Éducation et certification	23,002.92	26,691.03
Information et rapport annuel	22,651.18	24,938.16
Relations publiques	12,898.44	14,243.78
Congrès	5,412.02	7,328.88
Grands dossiers	12,800.55	18,958.82
Radio protection	29,938.11	26,906.85
Ultrasons	4,537.15	1,141.49
Autres	3,356.20	2,810.54
	$151,639.90	153,105.57

Certains postes des revenus et dépenses de l'année 1981 ont été reclassés afin de les rendre comparables à ceux de l'année 1982.

Rapport du comité de discipline

Québec, le 8 mars 1982

Membres:
Me Jean Gauvin, président
Mme Phyllis Gauthier
Mme Michelle Beauchemin-Gellen
M. Jean-Guy St-Pierre, secrétaire

Pour faire suite à votre lettre du 23 février dernier, je désire par la présente vous informer que le Comité de discipline de l'Ordre des Techniciens en Radiologie du Québec n'a été saisi d'aucune plainte pour l'année 1981.

Espérant le tout conforme et à votre satisfaction, je demeure,

Bien à vous,

Jean Gauvin, Avocat

Rapport du syndic

Syndic:
VILLENEUVE, M. Cyrille

Syndics-adjoints:
ASSELIN, M. Clermont
BASTIEN, Mme Jocelyne
NEVEU, Mlle Céline
ROCHELEAU, M. Jean-Paul
TREMBLAY, M. Jocelyn

L'année qui se termine fut une année très occupée pour le syndic. En effet, nous avons reçu plusieurs plaintes des plus variées et dont certaines ont nécessité des enquêtes longues et ardues.

Il semble donc que le rôle du syndic nécessitera de plus en plus de disponibilité.

L'ensemble des plaintes reçues touchaient les membres pratiquant en radio-diagnostic et portaient sur plusieurs articles du code de déontologie.

Bien que l'animation régionale ait permis d'informer les membres sur leur code de déontologie, il n'en demeure pas moins que plusieurs le connaissent très peu. Il faudra donc continuer à sensibiliser l'ensemble de nos membres, soit par le Lien, ou par différentes rencontres.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé pendant cette année et tout particulièrement le personnel du bureau.

Recevez l'expression de mes meilleurs sentiments.

Cyrille Villeneuve
Syndic

Rapport du comité d'inspection professionnelle

Membres du comité

- *M. Jocelyn Labbé*
  Président
  Technicien en radiodiagnostic
- *Mme Rachel Beauchemin*
  Secrétaire
  Technicienne en radiothérapie
- *M. Jean-Guy Saint-Pierre*
  Technicien en radiodiagnostic
- *M. Yvon Saint-Charles*
  Technicien en médecine nucléaire

Membre substitut

- *Mlle Colette Charrois*
  Technicien en radiothérapie

Inspecteurs

- *Tous les membres du comité*
- *Mme Gaétane Robitaille*
  Technicienne en radiothérapie
- *Mlle Johanne Bergeron*
  Technicienne en radiodiagnostic
- *M. Gilbert Gagnon*
  Technicien en radiodiagnostic
- *M. Daniel Petit*
  Technicien en radiodiagnostic
- *Sœur Marie-Flore Gagné*
  Technicienne en radiothérapie

Personnes-ressources

- *M. Adalbert Racine*
  Technicien en radiodiagnostic
- *M. Michel Vaillancourt*
  Technicien en radiodiagnostic
- *M. Luc Cloutier*
  Technicien en médecine nucléaire
- *Mme Dominique Douville*
  Technicienne en médecine nucléaire
- *Mme Lorraine Joly*
  Technicienne en médecine nucléaire

Compte-rendu de l'année 1981-1982

Mai 1981

- Présentation et acceptation, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'Ordre, du rapport annuel du C.I.P. pour l'année 1980-1981, comportant notamment les objectifs à court, moyen et long termes pour l'année 1981-1982.

Août 1981

- On demande au C.I.P. un nouveau rapport sur ses activités, incluant ses objectifs pour l'année 1981-1982, afin que le Bureau puisse faire le point sur l'ensemble des priorités des comités de l'Ordre.

Novembre 1981

- Réunion spéciale du Bureau.
  - Présentation du rapport précité.
  - Le Bureau présente une proposition selon laquelle le C.I.P. doit préparer à nouveau des objectifs à court terme pour la prochaine réunion du Bureau.
  - Nomination de M. Yvon Saint-Charles comme membre du C.I.P. en remplacement de M. Cyrille Villeneuve.
  - Suite au rapport du C.I.P., il a été adopté à l'unanimité d'engager un technicien en radiologie à plein temps pour diverses fonctions à déterminer, mais en particulier pour l'inspection professionnelle.

Janvier 1982

- Suite à la réunion spéciale du Bureau, le Comité administratif demande au C.I.P. de:
  - faire un «procédurier» pour la prochaine année;
  - définir le mandat initial du comité et la façon dont il a évolué.
- Rencontre avec le Comité administratif afin de discuter du «procédurier» et du mandat initial du C.I.P.
- Le C.I.P. doit répondre au questionnaire de l'Office des professions portant sur l'application de l'inspection professionnelle en milieu salarié.

Février 1982

- Rencontre avec le Comité administratif afin de finaliser le questionnaire portant sur l'application de l'inspection professionnelle en milieu salarié.
- Suite à la résolution présentée au Bureau du 19 février par le C.I.P., il a été adopté à l'unanimité que le code de déontologie soit intégré aux examens à compter de juin 1983.

Mars 1982

- Participation du C.I.P. pour donner suite au questionnaire de l'Office des professions portant sur une demande de subvention pour l'année 1982-1983.
- Élaboration d'un programme de surveillance générale en radiodiagnostic, radiothérapie et médecine nucléaire (voir annexe).
- Demande de rencontre avec le Comité d'éducation afin d'instituer des cours d'appoint en enregistrement de l'image, physique et appareillage, radioprotection, techniques radiologiques appliquées, et ce, en vertu du règlement concernant le stage de perfectionnement.

Réunions et inspections

- Réunions du comité
  - Réunions plénières: 3
- Visites d'inspection
  - Visites institutionnelles
    Radiodiagnostic : 3
    Radiothérapie : 1
    Médecine nucléaire: 0
  - Enquêtes particulières
    Radiodiagnostic : 9
    Radiothérapie : 3
    Médecine nucléaire: 0

Objectifs poursuivis par le comité

- **À court terme**
  - Voir à l'engagement d'un technicien ou d'une technicienne en radiologie qui agirait comme secrétaire lors des réunions du comité.

    De plus, il ou elle devrait, sous la responsabilité du comité, assurer:
    - la préparation des dossiers pour les réunions du comité;
    - la préparation des dossiers pour les visites d'inspection;
    - la compilation du contenu des rapports de visite;
    - la rédaction de la correspondance;
    - l'élaboration des dossiers de demande de subvention;
    - toutes autres tâches jugées nécessaires pour la bonne marche du comité.
  - Voir à former une équipe d'inspecteurs habilitée à effectuer des visites d'inspection dans le cadre du programme de surveillance générale.

    Note: Cette équipe pourrait être formée de techniciens et de techniciennes sans emploi et qu'on pourrait rémunérer selon un taux fixe.
  - Voir à déterminer les départements de techniques radiologiques pouvant recevoir des techniciens ou techniciennes en stage de recyclage.

- **À moyen terme**
  - Voir à ce que soient donnés des cours intensifs pratiques à l'intention de tous les techniciens et techniciennes en radiologie dans les domaines de l'enregistrement de l'image, de l'appareillage, de la radioprotection, de la technique radiologique appliquée, de même qu'au plan légal.
  - Voir à l'application du programme de surveillance générale tel que présenté en annexe.

- **À long terme**
  - Voir à ce que le contenu du dossier technique, tel que présenté par le Comité de radioprotection, soit appliqué dans toutes les institutions dispensant la technique radiologique.
  - Promouvoir la valorisation de la technique radiologique au plan professionnel.

Remarques

Le Comité d'inspection professionnelle aimerait pouvoir trouver toute l'information dont il a besoin pour connaître le profil d'un technicien ou d'une technicienne qui doit être évalué(e) à l'occasion d'une visite d'inspection. Actuellement, cette information n'est pas toujours disponible.

Il lui serait également utile d'avoir des dossiers complets sur chaque département de techniques radiologiques; par exemple, le nombre de techniciens et de techniciennes y travaillant, leur nom, le type d'appareillage utilisé, etc.

En résumé, le C.I.P. souhaite la mise à jour et l'uniformisation du contenu des dossiers de chaque membre de l'Ordre, de même que la constitution de dossiers sur chaque département de techniques radiologiques.

Tous ces dossiers pourraient être conçus en fonction non seulement des besoins du C.I.P., mais aussi de ceux des autres comités de l'Ordre.

En outre, il serait sûrement avisé d'étudier dès maintenant la possibilité que ces dossiers soient éventuellement informatisés.

Commentaires

Au risque de nous répéter, nous tenons à préciser à tous les techniciens et à toutes les techniciennes en radiologie que l'action du Comité d'inspection professionnelle ne procède pas d'un doute sur la compétence des membres de l'Ordre, mais qu'elle doit plutôt être perçue comme un instrument de valorisation de notre profession.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE 1981-82

Technique de radiodiagnostic
Technique de radiothérapie
Technique de médecine nucléaire

Présente et adopté à l'unanimité à la réunion du comité d'inspection professionnelle le 29 avril 1982.

Présenté au Bureau de l'Ordre le 30 avril 1982.

N.B. Ces visites seront effectuées dans la mesure où le comité aura tous les effectifs nécessaires à son fonctionnement.

Programme de surveillance générale

Technique de radiodiagnostic:

1. Évaluation du contenu technique de la requête d'examen:
   - Espace réservé aux renseignements cliniques,
   - Espace réservé au technicien.
2. Évaluation du fichier technique:
   - Nomenclature des incidences de base et complémentaires en fonction:
     - des renseignements cliniques inscrits sur la requête d'examen, ou
     - des examens radiologiques demandés.
3. Évaluation des chartes techniques:
   - Nomenclature des paramètres techniques établis en fonction:
     - de la partie anatomique à radiographier,
     - des proportions anatomiques,
     - des pathologies.

4. Évaluation du contenu de l'affichage des spécifications techniques au pupitre de commande de chaque appareil:
   - Type de générateur.
   - Caractéristiques des tubes à rayons-x:
     - pente de l'anode,
     - dimensions des foyers,
     - puissance des tubes,
     - capacité thermique.
5. Évaluation du contenu de l'affichage des spécifications techniques du matériel suivant:
   - Grille:
     - rapport,
     - pas,
     - distance de focalisation,
   - facteur de conversion.
   - Écran:
     - facteur de conversion.
   - Film:
     - courbe sensitométrique.
6. Évaluation du dossier de vérification de chaque appareil de radiologie:
   - Étalonnage:
     - minuterie,
     - kV,
     - mA.
   - Précision:
     - foyer,
     - diaphragme (volets),
     - centreur lumineux,
     - ruban à mesurer.
7. Évaluation du dossier de vérification du système de développement:
   - Courbe sensitométrique.
8. Évaluation de la disponibilité du matériel de vérification technique:
   - Pénétromètre.
   - Toupie.
   - Vérificateur du kV réel.
   - Densitomètre.
   - Sensitomètre.
   - Mire de résolution.
   - Chambre d'ionisation.
   - Vérificateur du centreur lumineux.
   - Vérificateur de foyer.
9. Évaluation de l'utilisation de tous les moyens de radioprotection disponibles:
   - Diaphragme.
   - Caches plombées.
   - Filtration.
   - Tabliers plombés.
   - Gants plombés.
   - Pince à baryum télécommandée.
   - Etc...
10. Évaluation de l'utilisation de tous les moyens de précision disponibles:
    - Compas d'épaisseur.
    - Angulateur.
    - Etc...
11. Évaluation de l'utilisation de tous les moyens d'immobilisation disponibles:
    - Coussins radiotransparents.
    - Bandes à compression.
    - Serre-tête.
    - Sacs de sable.
    - Planche pédiatrique.
    - Etc...
12. Évaluation de l'intérêt professionnel du milieu:
    - Comité scientifique de techniciens.
    - Rencontres scientifiques structurées pour les techniciens.
    - Cours d'appoint dispensés par des techniciens.
    - Application du code de déontologie.
13. Rencontre avec les techniciens.

N.B.: Cette énumération n'est pas exhaustive.

Liste des institutions visitées dans le cadre du programme de surveillance générale 1982

Technique de radiodiagnostique

81 institutions sur 393

RÉGION 01
4 institutions sur 17

HÔPITAL D'AMQUI
135, rue de l'Hôpital
Amqui, Matapédia, P.Q.
G0J 1B0

HÔPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI
150, rue Rouleau
Rimouski, P.Q.
G5L 5T1

C.H. DE MATANE
333, rue Thibault
Matane, P.Q.
G4W 2W5

HÔTEL-DIEU DE GASPÉ
C.P. 800
Gaspé, P.Q.
G0C 1R0

RÉGION 02
4 institutions sur 19

HÔPITAL CHIBOUGAMAU
51, 3e Rue
Chibougamau, P.Q.
G8P 1N1

HÔPITAL DE CHICOUTIMI INC.
305, rue St-Vallier
C.P. 1006, Chicoutimi
P.Q. G7H 5H6

C.H. DE DOLBEAU
2,000, boul. Sacré-Coeur
Dolbeau, Lac St-Jean Ouest,
P.Q. G8L 2T5

C.H. JONQUIÈRE
450, rue de l'Hôpital
Jonquière, Chicoutimi
P.Q. G7X 7X2

RÉGION 03
16 institutions sur 78

HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS
1401, 8e Rue
Québec, P.Q.
G1J 1Z4

HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DE-FATIMA
404, 12e Rue
C.P. 460, La Pocatière
Kamouraska, P.Q. G0R 1Z0

HÔPITAL GÉNÉRAL DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.
1717, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines, P.Q. G6G 2V4

HÔPITAL LAVAL
2725, chemin Ste-Foy
Québec, P.Q.
G1V 4G5

HÔPITAL NOTRE-DAME DE CHARNY
563, 10e Rue
Charny, P.Q.
G6W 4Z8

HÔPITAL NOTRE-DAME-DE-L'ESPÉRANCE
383, chemin Ste-Foy
C.P. 6100, Québec, P.Q.
G1R 4V9

HÔPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISE
10, rue de l'Espinay
Québec, P.Q.
G1L 3L5

HÔPITAL ST-JEAN-PORT-JOLI
18, avenue de Gaspé
C.P. 250, St-Jean-Port-Joli
Québec, P.Q. G0R 3G0

HÔPITAL ST-JOSEPH-DE-BEAUCEVILLE OUEST
258, Côte de l'Hôpital
C.P. 40, Beauceville, P.Q.
G0M 1A0

HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC
11, Côte du Palais
Québec, P.Q.
G1R 2J6

HÔTEL-DIEU DE RIVIÈRE-DU-LOUP
75, rue St-Henri
Rivière-du-Loup, P.Q.
G5R 2A4

C.H. CHAUVEAU
29, rue de l'Hôpital
Loretteville, P.Q.
G2A 2T7

C.H. JEFFERY HALE
1250, chemin Ste-Foy
Québec, P.Q.
G1S 2M6

C.H. ST-RAYMOND
700, rue St-Cyrille, C.P. 850
St-Raymond, Comté Portneuf
P.Q. G0A 4G0

C.H.U.L.
2705, Boul. Wilfrid-Laurier
Ste-Foy, P.Q.
G1V 4G2

HÔTEL-DIEU NOTRE-DAME DE BEAUCE
1500, 18e Rue
St-Georges Ouest, Beauce
P.Q. G5Y 4T8

RÉGION 04
4 institutions sur 19

HÔPITAL DU CHRIST-ROI
675, rue St-Jean-Baptiste
Nicolet, P.Q.
J0G 1E0

HÔPITAL ST-JOSEPH DE LA TUQUE
885, boul. Ducharme
La Tuque, P.Q. G9X 3C1

HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA
5, rue Quesnel
Arthabaska, P.Q. G6P 6N2

C.H. STE-MARIE
1991, Boul. du Carmel
Trois-Rivières, P.Q.
G8Z 3R9

RÉGION 05
4 institutions sur 19

HÔPITAL ST-JOSEPH DE LAC MÉGANTIC
3569, rue Laval
C.P. 898, Lac Mégantic
P.Q. G6B 1A5

C.H. D'ASBESTOS
475, 3e Avenue
Asbestos, P.Q.
J1T 1X6

C.H.U. SHERBROOKE
3001, 12e Avenue Nord
Sherbrooke, P.Q.
J1H 5N4

HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE
580, rue Bowen sud
Sherbrooke, P.Q.
J1G 2E8

RÉGION 06
39 institutions sur 194

HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL
3840, rue St-Urbain
Montréal, P.Q.
H2W 1T8

HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME
290, rue Montigny
St-Jérôme, P.Q.
J7Z 5T3

HÔTEL-DIEU DE ST-HYACINTHE
1800, rue Des Saules
St-Hyacinthe, P.Q.
J2S 2T2

HÔTEL-DIEU DE SOREL
400, Avenue Hôtel-Dieu
Sorel, P.Q.
J3P 1N5

JEWISH GENERAL HOSPITAL
3755, Côte Ste-Catherine
Montréal, P.Q.
H3T 1E2

MONTREAL GENERAL HOSPITAL
1650, avenue Cedar
Montréal, P.Q.
H3G 1A4

ROYAL VICTORIA HOSPITAL
687, avenue des Pins ouest
Montréal, P.Q.
H3A 1A1

C.H. BAYVIEW INC.
27, Route Lakeshore
Pointe-Claire, Montréal
P.Q. H9S 4H1

C.H. CATHERINE BOOTH
4375, avenue Montclair
Montréal, P.Q.
H4B 2J5

C.H. CÔTE-DES-NEIGES
4565, Queen Mary Road
Montréal, P.Q.
H3W 1W5

C.H. DE GRANBY
205, Boul. Leclerc
Granby, P.Q.
J2G 1T7

C.H. DE VALLEYFIELD
245, rue Salaberry
Salaberry-de-Valleyfield
P.Q. J6T 2J5

C.H. DE VERDUN
4000, Boul. La Salle
Verdun, P.Q.
H4G 2A3

HÔPITAL CHARLES LEMOYNE
121, Boul. Taschereau
Greenfield Park, P.Q.
J4V 2H1

HÔPITAL D'ARGENTEUIL
145, Boul. de la Providence
Lachute, P.Q.
J8H 3X5

HÔPITAL DOUGLAS
6875, Boul. La Salle
Verdun, P.Q.
H4H 1R3

HÔPITAL GÉNÉRAL FLEURY INC.
2180, rue Fleury est
Montréal, P.Q.
H2B 1K3

HÔPITAL HONORÉ MERCIER INC.
2750, Boul. Laframboise
St-Hyacinthe, P.Q.
J2S 4Y8

HÔPITAL JEAN-TALON
1385, rue Jean-Talon est
Montréal, P.Q.
H2E 1S6

HÔPITAL LA VISITATION
161, Boul. Henri-Bourassa ouest
Montréal, P.Q.
H3L 1N2

HÔPITAL MONT-SINAI
Chemin Trudel
C.P. 1000, Ste-Agathe-des-Monts
P.Q. J8C 3A4

HÔPITAL NOTRE-DAME
1560, rue Sherbrooke est
Montréal, P.Q.
H2L 4M1

HÔPITAL ST-LAMBERT
831, rue Notre-Dame
St-Lambert, P.Q.
J4R 1S1

HÔPITAL ST-LUC
1058, rue St-Denis
Montréal, P.Q.
H2X 3J4

HÔPITAL ST-MICHEL
8040, 9e Avenue
Montréal, P.Q.
H1Z 2Y9

HÔPITAL STE-ANNE
305, rue St-Pierre
Ste-Anne-de-Bellevue
Montréal, P.Q. H9X 1Y9

HÔPITAL STE-JEANNE-D'ARC
3570, rue St-Urbain
Montréal, P.Q.
H2X 2N8

HÔPITAL STE-JUSTINE
3175, Chemin de la Côte
Ste-Catherine
Montréal, P.Q.
H3T 1C5

C.H. JACQUES VIGER
1051, rue St-Hubert
Montréal, P.Q.
H2L 3Y5

C.H. LAURENTIEN
234, rue St-Vincent
Ste-Agathe-des-Monts
Terrebonne, P.Q. J8C 2B8

C.H. MAISONNEUVE-ROSEMONT
5415, Boul. de l'Assomption
Montréal, P.Q.
H1T 2M4

C.H. NOTRE-DAME DE
L'ESPÉRANCE
1275, Chemin Côte-Vertu
St-Laurent, P.Q.
H4L 4V2

C.H. ROSEMONT
1970, Boul. Rosemont
Montréal, P.Q.
H2G 1S8

C.H. ST-CHARLES BORROMÉ
66, Boul. Dorchester est
Montréal, P.Q.
H2X 1N3

C.H. ST-EUSTACHE
520, Boul. Sauvé
C.P. 153, St-Eustache
P.Q. J7R 4K3

C.H. ST-LOUS
C.H. ST-LOUIS
2065, rue Charles
St-Hubert, P.Q.
J4T 1L7

CENTRE MÉDICAL DE LACHINE
3360, rue Notre-Dame
Lachine, P.Q.
H8T 3E2

CENTRE MÉDICAL FLEURY
2157, rue Fleury est
Montréal, P.Q.
H2B 1J9

CITÉ DE LA SANTÉ
1755, René Laennec
Vimont, Laval, P.Q.
H7M 3L9

RÉGION 07
4 institutions sur 19

HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Labelle
P.Q.
J0T 1T0

HÔPITAL NOTRE-DAME
DE GATINEAU
176, rue Brian,
C.P. 337, Gatineau, P.Q.
J8P 6J3

HÔPITAL NOTRE-DAME
DE STE-CROIX
Rue Mont-Laurier, C.P. 504
Mont-Laurier, P.Q.
J9L 3G3

CLSC DE LA PETITE NATION
76C, rue St-André
C.P. 120
St-André-Avellin, P.Q. J0V 1W0

RÉGION 08
3 institutions sur 12

HÔPITAL MALARTIC
1141, rue Royale
Malartic, Abitibi
P.Q. J0Y 1Z0

HÔPITAL ST-SAUVEUR
725, 6e Rue
Val d'Or, Abitibi
P.Q. J9P 3Y1

HÔTEL-DIEU D'AMOS
622, 4e Rue ouest
Amos, Abitibi
P.Q. J9T 2S2

RÉGION 09
3 institutions sur 12

HÔPITAL DE SEPT-ILES
45, rue Père Divet
Sept-Iles, P.Q.
G4R 3N7

HÔPITAL GÉNÉRAL DE
BAIE COMEAU
70, Avenue Mance
Baie-Comeau, P.Q.
G4Z 1M9

HÔPITAL NOTRE-DAME DE
LOURDES DU BLANC SABLON
Blanc Sablon
Côte-Nord du Golfe St-Laurent
P.Q. G0G 1W0

RÉGION 10
1 institution sur 4

C.H. DE LA GRANDE RIVIÈRE
Chantier L.G. 2
Baie James, P.Q.
J0Y 2W0

Technique de radiothérapie

1. Évaluation du contenu technique de la prescription de traitement.
   - Description de la technique
     - positionnement
     - dimension du champ de traitement
     - accessoires
     - schéma ou photo
   - Calcul de la dose
     - fractionnement
     - facteurs modifiant la dose
     - temps de traitement
   - Remarques du médecin et du technicien
   - Signatures
2. Évaluation du contenu des spécifications techniques de chaque appareil.
   - Caractéristiques des appareils
     - collimateur
     - pénombre
     - distance - source - peau
     - etc...
   - Tableaux de rendement en profondeur et de rapport-tissu air.
   - Débits à toutes les distances
   - Accessoires de précision
     - pointeur-arrière
     - indicateur de distance
     - etc...
   - Courbes isodoses disponibles.
3. Évaluation du dossier de vérification de chaque appareil.
   - faisceau lumineux
   - champ de radiation
   - débits des appareils
   - minuterie
   - accessoires de précision
   - système de développement des films
   - etc...

4. Évaluation de l'utilisation des moyens de radioprotection disponibles.
   - caches plombés
   - insignes lumineux et de radioactivité
   - entreposage des substances radioactives
   - instrumentation et contenants adéquats
   - calibrateur pour les produits
   - dosimètres disponibles
   - surveillance à l'extérieur du service
   - décontamination
5. Évaluation de l'utilisation des moyens d'immobilisation disponibles.
   - planche pédiatrique
   - sac de sable
   - bande velcro, appuie-tête
   - etc...
6. Évaluation des connaissances cliniques.
   - réactions normales et anormales
   -recommandations
   - nursing
   - aide morale
   - référence au médecin traitant
   - information au patient
7. Évaluation de l'intérêt professionnel.
   - rencontres scientifiques
   - cours d'appoint
8. Évaluation des connaissances du code de déontologie
   - devoirs et obligations envers le public, le client et la profession
   - intégrité
   - disponibilité et diligence
   - responsabilité
   - secret professionnel
   - relation avec l'Ordre, les confrères et les autres professionnels.

N.B.: Cette énumération n'est pas exhaustive.

Liste des institutions visitées dans le cadre du programme de surveillance générale 1982

Technique de radiothérapie

4 institutions sur 22

RÉGION 06
4 institutions sur 16

HÔPITAL STE-JEANNE D'ARC
3570, St-Urbain
Montréal, P.Q.
H2X 2N8

HÔPITAL HONORÉ MERCIER INC.
2750, boul. Laframboise
St-Hyacinthe, Québec
J2S 4Y8

GENERAL JEWISH HOSPITAL
3755, Côte Ste-Catherine
Montréal, Québec
H3T 1E2

HÔPITAL DU HAUT RICHELIEU
920, boul. du Séminaire
St-Jean, Québec
J3A 1B7

Technique de médecine nucléaire

1. Évaluation du contenu technique de la requête d'examen:
   - Espace réservé aux renseignements cliniques
   - Espace réservé au technicien
2. Évaluation du protocole d'investigation en fonction des renseignements cliniques et de l'examen demandé
   - Préparation du patient
   - Choix du traceur
   - Choix de la dose
   - Choix de l'appareil
   - Choix des incidences
   - Retour du bénéficiaire
   - Image analogue ou digital
3. Évaluation des chartes techniques
   - Nomenclature des paramètres techniques établis en fonction
     - de l'organe à étudier
     - des maladies
     - des statistiques de comptage
4. Évaluation du contenu de l'affichage des spécifications techniques au pupitre de commande de chaque appareil:
   - 0 du champ («ZOOM» s'il y a lieu)
   - Courbes de résolution du système en fonction de la distance source-collimateur pour chacun des collimateurs disponibles
   - Courbes de sensibilité pour chacun des collimateurs
   - Épaisseur du cristal
   - Nombre de P.M.
5. Évaluation du contenu de l'affichage des spécifications techniques du matériel suivant:
   - Caméra:
     - Résolution intrinsèque
     - sensibilité linéarité
     - cristal 0 et épaisseur
     - guides de lumière
     - Nombre de P.M.
   - Correcteur
     - Uniformité
     - Linéarité
     - Énergie
   - Le multi-formats
   - Les collimateurs
     - nombre de trous
     - épaisseur (Profondeur)
     - Alignements des trous
     - Points focal (si applicable)
     - Diamètre
     - Épaisseur septal
     - sensibilité/appareil
     - résolution/appareil
     - caractéristiques données par cie
   - Ordinateur

Toutes ces données, concernant tous les appareils (y compris compteurs à puits, balances, pH-mètre, centrifugeuse, G.-M., Cutie-Pie, traceurs de courbes imprimantes, développeur automatique, etc.) sont assemblées dans des cahiers bien identifiés, pour consultation par les techniciens.

6. Évaluation du dossier de vérification de chaque appareil: Fréquence et importance des vérifications

   ★ *Compteur à puit*
   - Étalonnage
     - haut voltage
     - efficacité de comptable
     - résolution en énergie
     - sensibilité max.

★ *Détecteur portatif*
- Étalonnage
  - cpm vs énergie
  - échelle pour niveaux d'exposition
  - haut voltage

★ *Caméra et cartographe avec ou sans système de correction (s'il y a lieu)*
- Étalonnage
  - efficacité de comptage
  - haut voltage des P.M.
  - temps mort
  - sensibilité et résolution spatial
  - résolution
  - uniformité
  - focus, astigmatisme
  - linéarité

★ *Calibrateur de dose*
- facteurs de correction géométrique et énergétique
- linéarité (activité obtenue vs activité réelle)
- stabilité

★ *Système de développement*
- Réglage de l'intensité des incidences et du type de films
- courbe sensitométrique en fonction de la caméra ou du multi-formats

7. Évaluation de la disponibilité du matériel de vérification technique:
   - Fantôme à barres
   - Fantôme «Flood»
   - Sources scellées
   - Autres...
8. Évaluation du dossier «possession et préparation de radiopharmaceutique»
   - Contrôle sur réception
   - Contrôle sur l'élimination
   - Dossier et inventaire sur la possession et l'administration
   - Méthodes de préparation
   - Contrôle de qualité
   - Registre d'adminsitration individuelle
9. Évaluation de tous les moyens de radioprotection
   - Préparation du bénéficiaire
   - Liste d'outils et du matériel disponibles
   - Salle d'inspection
   - Radioprotection à l'intérieur du service
   - radioprotection à l'extérieur du service
   - Consignes pour élimination rapide du radiopharmaceutique
10. Évaluation de l'utilisation de tous les moyens d'immobilisation disponibles
    - Coussins radiotransparents
    - Serre-tête
    - Sac de sable
    - Planche pédiatrique
    - etc...
11. Évaluation de l'intérêt professionnel du milieu
    - Comité scientifique de techniciens
    - Rencontres scientifiques structurées pour les techniciens
    - Cours d'appoint dispensés par des techniciens
    - Application du code déontologie
12. Rencontre avec les techniciens.

N.B.: Cette énumération n'est pas exhaustive.

Liste des institutions visitées dans le cadre du programme de surveillance générale 1982

Technique de médecine nucléaire

6 institutions sur 29

RÉGION 02
1 institution

HÔPITAL DE CHICOUTIMI
305, rue St-Valier
C.P. 1006, Chicoutimi
G7H 5H6

RÉGION 03
1 institution sur 3

HÔPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISE
10, de l'Espinay,
Québec, G1L 3L5

RÉGION 05
1 institution sur 3

CENTRE HOSPITALIER ST-VINCENT DE PAUL
300 est, rue King
Sherbrooke, J1G 1B1

RÉGION 06
3 institutions sur 17

HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL
3840, rue St-Urbain
Montréal, H2W 1T8

HÔPITAL ROYAL VICTORIA
687, Pine ave ouest,
Montréal, H3A 1A1

HÔPITAL NOTRE-DAME
1560, rue Sherbrooke est,
Montréal, H2L 4M1

Jocelyn Labbé
Président du Comité d'inspection professionnelle

Rapport du comité de radioprotection

Membres:
DRASSE-COMTOIS, Mme Thérèse
ROBITAILLE, Mme Gaétane
LABBÉ, M. Jocelyn
VAILLANCOURT, M. Michel
ST-CHARLES, M. Yvon
LAFLAMME, M. Jean-Claude
RÉMILLARD, Me Gil
RACINE, M. Adalbert

Huit réunions ont été tenues par le comité de radioprotection au cours de l'année 1981-1982.

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport des activités du comité de radioprotection pour l'année 1981-1982.

Nous avons divisé notre rapport en deux (2) périodes d'avril 1981 à juin 1981 et de juin 1981 à mars 1982.

Avril 1981 à juin 1981

Le comité a élaboré un rapport voulant faire le point sur les dangers des rayonnements ionisants en milieu médical.

En plus de présenter un Kiosque de radioprotection au congrès de mai 1981, nous tenons à remercier Monsieur Gilbert Gagnon de sa participation active comme personne ressource et Monsieur Jocelyn Labbé comme maître d'œuvre de ce projet.

Nous avons dû préparer pour le même congrès le panel sur la radioprotection où il m'a fait plaisir de représenter les techniciens en radiologie.

En plus d'y donner deux conférences sur la quantification de la dose reçue, il y a eu beaucoup d'autres actions réalisées par le comité mais nous voulons citer ici que celles qui nous paraissent les plus importantes au cours de cette période.

Juin 1981 à mars 1982

Nos principales activités ont été une participation active aux animations régionales, présentation d'un exposé sur la radioprotection donné par Monsieur Gilbert Gagnon et Monsieur Adalbert Racine.

Aussi au cours des mêmes animations, signalons les conférences données par Monsieur Michel Vaillancourt et Monsieur Jocelyn Labbé sur la vérification de l'appareillage radiologique.

Madame Gaétane Robitaille Ste-Marie et Monsieur Yvon St-Charles ont participé à l'atelier québécois sur le contrôle de la qualité à l'Hôpital Général de Montréal.

Nous avons eu aussi à étudier plusieurs textes afin de fournir des commentaires au sujet de nouvelles technologies pouvant influencer l'avenir de la technique radiologique, en plus de servir comme consultant auprès de d'autres comités; exemples: information, inspection professionnelle.

Je m'en voudrais de passer sous silence le magnifique travail de Madame Gaétane Robitaille-Ste-Marie, responsable du comité d'avril 1981 à février 1982, qui a dû répondre à une correspondance des plus abondantes en ce qui concerne les dangers des rayons ionisants, suite à la parution de notre rapport en mai 1981.

Je me dois aussi de citer le travail effectué au niveau de la fiche technique qui sera sûrement des plus profitables à l'élaboration d'une politique de radioprotection au sein des membres de notre corporation.

Nous avons également structuré un cours de 4.30 heures à l'intérieur du cadre du congrès de mai 1982.

Remarques

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du comité qui n'ont jamais ménagé leurs efforts bénévoles et de façon toute particulière Madame Gaétane Robitaille-Ste-Marie pour le magnifique travail effectué comme responsable du comité ainsi que Monsieur Yvon St-Charles pour son travail comme secrétaire au sein de notre comité.

Le responsable du comité de radioprotection,

Adalbert Racine, t.r.

Pour les membres du comité.

Rapport du comité de l'éducation

Responsable du sous-comité de certification:
- M. Roch Beauchemin
Représentante du marché du travail en radiodiagnostic:
- Mlle Claudette Bibeau
Représentant du collège Dawson:
- M. Roger Caissy
Représentant du Bureau:
- M. Norbert Dansereau
Représentante du collège Ahuntsic:
- Mme Aline Duchesnay
Représentante du collège Rimouski:
- Mme Line Gaudreau
Représentant du collège Ste-Foy:
- M. Jocelyn Labbé
Responsable des études supérieures niveau universitaire:
- M. Jean-Claude Laflamme
Représentante du marché du travail en radiothérapie:
- Mme Francine Paquette
Représentant des étudiants:
- M. René Binet

Comité «ad hoc» du colloque:
- Mme Aline Duchesnay
- Mlle Nicole Poirier
- M. Alain Robert

Comité d'assermentation:
- M. Yvon Pétrin, Montréal
- Mme Charlotte Delisle, Québec
- Mme Line Gaudreau, Rimouski

Objectifs atteints par le comité:

1. Modifications à l'examen de certification:
   - 1.1 Intégration d'images à l'examen d'appareillage en diagnostic.
   - 1.2 Amélioration du processus de correction de l'examen.
   - 1.3 Distribution accélérée des résultats d'examen.
   - 1.4 Remaniement des blocs d'examens en médecine nucléaire.
   - 1.5 Séances de revision de la banque de questions par le comité de revision.
2. Structure du cahier de stage en radiothérapie, entérinée par le comité administratif et mis en application.
3. Syllabus en radiothérapie, entériné par le comité administratif du 8 décembre 1981 et mis en application.
4. Syllabus en radiodiagnostic: 2ème consultation.
5. Séances d'examens provinciaux.
6. Séances d'assermentation.
7. Organisation d'un colloque intercollégial.
8. Nouvelles politiques de recyclage, entériné par le Bureau du 29 mai 1981 et mises en application.

Objectifs poursuivis par le comité

À court terme:
1. Réaménagement de l'examen de certification en radiodiagnostic. Un premier projet a été élaboré et est à l'étude.
2. Réaménagement de l'examen de certification en radiothérapie. Ce projet a été élaboré et est à l'étude.
3. Syllabus en radiodiagnostic à finaliser.
4. Formation d'un comité intercollégial pour la composition et la revision de questions de certification.

À moyen terme:
1. Nouvelle structure du comité d'éducation — projet élaboré par le Bureau.
2. Remaniement du comité de certification.
3. Intégration de notions de déontologie à l'examen de certification.
4. Reprise du cours de radiologie osseuse I-II.
5. Syllabus de médecine nucléaire.
6. Structure de l'examen de certification pour l'année en cours.

À long terme:
1. Cours d'études supérieures menenant à l'obtention du Baccalauréat.
2. Structure d'un programme incitatif de formation continue.

À poursuivre:
1. Cours de formation continue via l'Écho-X.
2. Cours de perfectionnement via les C.E.G.E.P..
3. Représentation au comité pédagogique des techniques de radiologie.
4. Normes provinciales d'accréditation.
5. Application des règlements concernant les autres conditions et modalités et délivrance de permis.
6. Application des nouvelles politiques de recyclage.

Activités officielles du comité:

Le comité plénier a tenu trois réunions: mai 1981, août 1981, mars 1982.

L'exécutif de l'éducation a tenu quatre réunions: mars 1981, avril 1981, novembre 1981, février 1982.

Le sous-comité de certification a tenu deux réunions: novembre 1981, mars 1982.

Le comité «ad hoc» pour la structure d'ateliers de discussion du colloque s'est réuni en février 1982.

Le sous-comité d'étude des dossiers sur les cours en techniques de pays étrangers dont le responsable est M. Roger Caissy a étudié les dossiers sousmis à son attention et a fait part des recommandations pertinentes à l'exécutif qui a entériné ces recommandations.

Le sous-comité responsable de l'application des nouvelles politiques de recyclage s'est préoccupé de tous les cas soumis à son attention. M. Norbert Dansereau a été mandaté à cette tâche.

Le sous-comité de certification, appuyé par des personnes ressources et ce dans les trois disciplines, a travaillé activement à une première étape visant à l'amélioration de l'examen et au processus de présentation de l'examen. Tous les éléments pouvant revaloriser notre certification ont été retenus et appliqués pour l'année en cours. Je remercie très sincèrement tous ceux et celles qui ont apportés au sous-comité de certification une aide si précieuse et je souhaite leurs présences pour l'année qui vient.

Je remercie explicitement les membres de l'exécutif et du sous-comité de certification qui ont accepté de sacrifier quelques soirées afin de permettre le bon fonctionnement des comités.

Je veux remercier également tous les membres du comité pour leur participation très positive.

Je soumets respectueusement ce rapport au Bureau et à l'Assemblée générale pour approbation.

Aline Duchesnay
Présidente
Comité d'éducation

Rapport du comité de l'animation régionale

Nom des responsables:
ST-CHARLES, Yvon
ROBILLARD, Danielle

Membres du comité:
BLUTEAU, Rachel
HEPPELL, Claire
LEFEBVRE, Denis
MARQUIS, Michelle
NEVEU, Céline
TREMBLAY, Jocelyn

Le comité d'animation régionale se réunissait en septembre dernier afin de mettre au point une «nouvelle formule» visant à orienter le programme d'information vers des journées de formation continue; permettant une actualisation constante du technicien en radiologie. Pour atteindre cet objectif les propositions suivantes furent adoptées:

- que la soirée soit remplacée par une journée
- que le nombre de présentations scientifiques soit augmenté
- qu'il y ait une diminution du nombre de régions visitées en regard à des dépenses plus élevées
- que les documents scientifiques soient remis à chaque participant.

L'animation régionale 1981-82 se voulait une expérience pilote auprès des membres, afin de promouvoir la formation scientifique des années à venir. Les conférences scientifiques inscrites au programme cette année, ont été suivies avec grand intérêt par les participants. Lors de chacune des rencontres, dans les différentes régions de Québec, les commentaires recueillis, nous ont permis de constater que les techniciens désirent une actualisation scientifique de pointe.

L'an prochain, ces présentations scientifiques s'inscriront au programme de formation continue, lequel sera sous la juridiction du comité d'éducation. De cette façon l'animation régionale reprendra sa vocation première, qui était d'informer les membres de l'O.T.R.Q. sur les activités de l'Ordre en leur fournissant les connaissances de base du code de déontologie et des lois régissant leur travail.

La réussite de l'animation régionale 1981-82 fut possible grâce au travail acharné de Mme Diane Vanier, secrétaire à l'O.T.R.Q. et de tous les conférenciers:

DOUVILLE, Mme Dominique
GAGNON, M. Gilbert
GUINDON, Mme Sylvie
JOLY, Mme Lorraine
LABBÉ, M. Jocelyn
LAFLAMME, M. Jean-Claude
MELOCHE, M. Bernard
PARADIS, Mme Diane
RACINE, M. Adalbert
RICHARD, M. Florent
SIMARD, Mme Angèle
VAILLANCOURT, M. Michel

Nous tenons aussi à remercier les responsables des différentes régions du Québec et les membres du comité ainsi que tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ces rencontres.

En conclusion, nous pouvons affirmer que l'objectif visé fut atteint: prouver que les techniciens démontrent un intérêt grandissant envers une actualisation scientifique, et ce, en ayant offert en 1981-82 des conférences scientifiques de grande qualité.

M. Yves St-Charles,
Responsable

Rapport du comité d'ultrasonographie

Nom de la responsable:
BERGERON-GAGNON,
Mme Jacqueline

Membres du comité:
BERGERON, Mlle Johanne
CHEVRIER, M. André
COUTURE, Mlle Carole
LABONTÉ, Mme Pauline
MOREAU, Mme Éliane
GAUTHIER, sœur Marie-Thérèse

Mandat:
Étude du champ de pratique de l'ultrasonographie en vue de la rédaction d'un mémoire traitant de ses différents aspects.

Objectifs poursuivis par le comité

À court terme:
- Club d'Écho (grand intérêt de la part des techniciens en ultrasons.)
- Articles dans le «Lien» et l'«Écho-X» sur les différentes histoires de cas, apportées par les techniciens(nes), lors de nos rencontres du club d'Écho.

À moyen terme:
- Participation au congrès 1982 à Québec. Thème: «L'évolution de l'ultrasonographie médicale».
- Délégué à envoyer au congrès S.D.M.S. du 4 octobre au 8 octobre 1982 à Denver, Colorado.

À long terme:
- Contenu de cours
- Rédaction du mémoire

Remarques

Ce qui a déjà été fait:

1) Un plan de carrière.
2) Modification sur le devis pédagogique.
3) Mise sur pied du club d'écho.
4) Publication d'articles de l'Écho-X et le Lien.
5) Rencontres avec des personnes-ressources.
6) Participation au congrès 1981 (kiosque, et table ronde).

Jacqueline B. Gagnon

Rapport du comité d'information

Membres:
BERGERON, M. Jean, responsable
CAZA, Mlle Johanne
GRAND-PIERRE, M. Alaix
ROCHELEAU, M. Jean-Paul
PARADIS, Mme Diane

Pour se conformer à une décision du bureau de l'O.T.R.Q., le comité a publié pour l'année budgétaire 1981-1982, le rapport annuel 1980, quatre Liens, ainsi que trois numéros d'Écho-X, soit mai 1981, octobre 1981 et mai 1982. Le quatrième numéro d'Écho-X a été remplacé par la publication du rapport du comité de radioprotection «Les dangers des rayonnements ionisants en milieu médical». Le comité du journal a été en communication avec le comité «Ad Hoc» du journal canadien qui a procédé à une enquête pour repenser leur journal tant au contenu qu'à la présentation. Le rapport de cette enquête est maintenant connu et notre comité s'en servira pour améliorer si possible notre revue.

Nous avons essayé de maintenir la qualité scientifique de notre journal et ceci, grâce à tous les techniciens qui nous ont envoyé leurs articles pour publication. Le comité du journal s'est également doté de critères de base avant la publication d'articles scientifiques dans le but bien précis d'éviter des erreurs ou de transmettre des informations erronnées. (Voir journal Mai 1981). En conclusion, le Comité du journal est très satisfait de la réalisation de 1981.

Le Comité d'Information

Rapport du Comité de surveillance de la pratique illégale

Membres du Comité:
GERMAIN, M. Jean-Claude (responsable)
LABONTÉ, Madame Pauline

Il me fait plaisir de vous présenter le résumé des activités du comité pour l'année en cours.

Les six (6) dossiers en suspens restent toujours ainsi car ils concernent les hygiénistes dentaires. Nous avons présentement trois (3) nouveaux dossiers qui sont à l'étude.

Nous avons effectué une visite d'enquête concernant la surveillance de la pratique illégale dans un centre de ski.

Il me fait plaisir de reprendre le texte de l'ancien responsable: «Qu'il est du devoir de chaque membre de se préoccuper de la pratique illégale.»

Jean-Claude Germain
Responsable

Rapport du comité sur l'historique

Mlle Jocelyne Bastien,
Responsable du comité
du rapport annuel, O.T.R.Q.

Chère Mademoiselle,

Depuis le dernier congrès, celui de 1981, l'Historique a fait un grand pas. J'ai en effet, terminé le premier manuscrit en octobre 1981, après huit mois de recherche dans les documents anciens et actuels. Ce texte à l'état de premier jet écrit à la machine à écrire a été remis à monsieur Paul Laurent, responsable de la révision. Celui-ci a fait recopier le document corrigé au bureau de l'O.T.R.Q.

Les derniers chapitres du manuscrit me sont parvenus vers le début de janvier 1982. De la mi-janvier à la mi-mars j'ai moi-même revu le nouveau texte au complet, fait plusieurs ajouts et précisions, préparé l'avant-propos, la table des matières et la bibliographie.

Durant ce temps, Monsieur Paul Laurent a établi plusieurs contacts avec des anciens présidents de Montréal, entre autres, MM. Gérard Pelletier, Jean-Claude Germain et Mme Claire Robillard-Nolet, pour connaître leur appréciation du texte préparé. De même, Mlle Lise Millette, monsieur Rocheleau et quelques autres techniciens ont aussi été consultés. Moi-même, à Québec, j'ai présenté le texte à monsieur Robert Massé. Toutes ces personnes ont accueilli l'historique avec bienveillance et ont fait des suggestions opportunes et donné certaines précisions sur les événements qu'ils ont vécus.

Monsieur Paul Laurent venait me rencontrer à Québec, le 19 mars dernier. Durant plusieurs heures nous avons fait le point sur le travail fait et prévu ce qui devait encore être ajouté en fixant les échéances possibles. Monsieur Laurent est retourné à Montréal avec le nouveau texte pour la dernière retouche avant l'impression.

Monsieur Laurent doit rencontrer sœur Marie-Thérèse Gauthier pour l'inviter à écrire le texte d'introduction. Il a aussi à prévoir, avec monsieur Jean-Claude Laflamme, l'auteur de la préface au volume à publier.

Connaissant les étapes parcourues depuis l'an dernier, vous m'excuserez, j'espère, de n'avoir pas fait parvenir mon rapport plus tôt. Heureusement, il vous arrive pour le 23 mars 82.

Nous espérons que le lancement des QUARANTE ANS D'HISTOIRE DES TECHNICIENS AU QUÉBEC pourra avoir lieu lors du prochain congrès.

Rapport soumis, le 23 mars, 1982.

Marie-Flore GAGNÉ,
responsable de l'Historique
de l'O.T.R.Q.

Rapport du comité organisateur du XIVe Congrès

Membres:
BASTIEN, Mlle Jocelyne
Diagnostic, Montréal
Trésorière
COUTURE, Mme Ginette
Diagnostic, Sorel
Responsable inscription et secrétaire
ROMPRÉ, Mme Suzanne
Diagnostic, Québec
Responsable des sessions scientifiques
BELLEY, M. Mario
Diagnostic, Québec
Étudiant, Responsable des exhibits scientifiques et vie étudiante
ASSELIN, M. Clermont
Diagnostic, Québec
Responsable de l'accueil
FAUCHER, M. Luc
Diagnostic, Montréal
Responsable des exhibits scientifiques
MOREL, M. Yves
Diagnostic, Montréal
Responsable des exhibits commerciaux
CROMP, M. Alain
Diagnostic, Montréal
Coordonnateur du comité

Membre externe:
LAURENT, M. Paul
Montréal
Membre conseil pour les relations de presse et publicité

Activités du comité
L'organisation du congrès a commencé au mois de juillet 1981. Les membres du comité ont été recrutés durant les mois de juillet et août 1981. Le comité du congrès a tenu huit réunions dont deux ont eu lieu à Québec. Les différentes réunions ont servi à élaborer et développer les différents items suivants:

- **Date**
  27, 28, 29, 30 mai 1982
- **Lieu**
  Hôtel Loews le Concorde, Québec
- **Thème**
  «Le technicien et l'évolution de son acte professionnel». Le thème se veut une réflexion sur l'évolution de la responsabilité professionnelle du technicien en radiologie.
- **Colloque éducation**
  Nous avons ajouté cette année une journée destinée à l'éducation à l'intérieur du congrès. Cette journée sous forme de colloque a pour but de favoriser la discussion sur l'éducation au sein même de la corporation. Cette journée aura lieu le jeudi 27 mai 1982.
- **Sessions scientifiques**
  Cette année deux formes d'exposés ont été retenues, soit la conférence d'une heure ou une mini-communication de trente minutes. Le nombre et la qualité des exposés scientifiques présentés cette année reflète l'intérêt de plus en plus grandissant que les techniciens(nes) manifestent à cet égard. Nous sommes assurés de la grande qualité qu'offriront les sessions scientifiques aux congressistes. Étant donné le nombre de conférenciers nous sommes obligés de prolonger le congrès d'une demie journée cette année.
- **Cours**
  Ayant comme expérience la grande participation des congressistes aux cours des congrès antérieurs, nous avons donc décidé cette année d'offrir deux cours aux congressistes. Il y aura un cours traitant de la résonnance magnétique et un cours sur les interrelations entre l'appareillage, l'enregistrement d'image et la radioprotection.
- **Exhibits**
  Comme par les années passées un grand nombre d'exhibits scientifiques et commerciaux seront ouverts aux congressistes pourront s'informer des différentes recherches effectuées par leurs confrères et consœurs. Ils pourront aussi se familiariser avec la nouvelle technologie. Notons cette année l'excellente participation de la part de la communauté étudiante au sein de la corporation.
- **Activités sociales**
  Il y aura cette année comme par le passé une soirée thématique et un banquet du président. De plus cette année nous aurons le lancement officiel de l'historique de sœur Marie-Flore Gagné, de même que le lancement des bourses d'études à l'intérieur d'un brunch.
- **Commentaires**
  L'organisation du XIVe congrès a fonctionné exceptionnellement bien grâce à l'équipe extraordinaire y travaillant. Chacun des membres ont fourni un effort constant dans le but de créer une réussite avec le XIVe congrès.

  Il faut mentionner la précieuse collaboration du président et de la directrice exécutive qui nous ont épaulé dans cette lourde organisation.

  Je veux remercier particulièrement les secrétaires de l'Ordre qui nous ont été d'une aide indispensable tout au long de l'année.

Alain Cromp,
Responsable
Comité du XIVe Congrès.

654 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2P 1E9